

VOIR DIRE

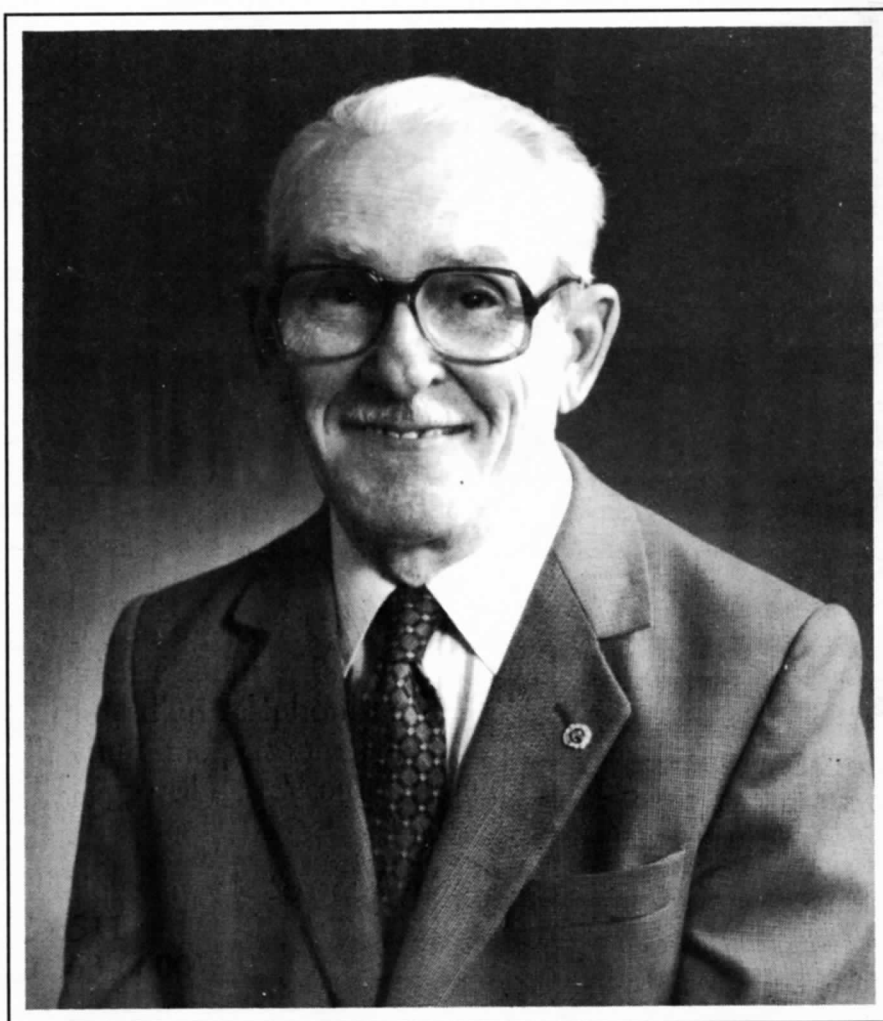
NUMÉRO 51
JANVIER-FÉVRIER 1992
L'EXEMPLAIRE: 4\$

Revue bimestrielle publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec

ROLAND MAJOR

1909-1991

N
U
M
É
R
O



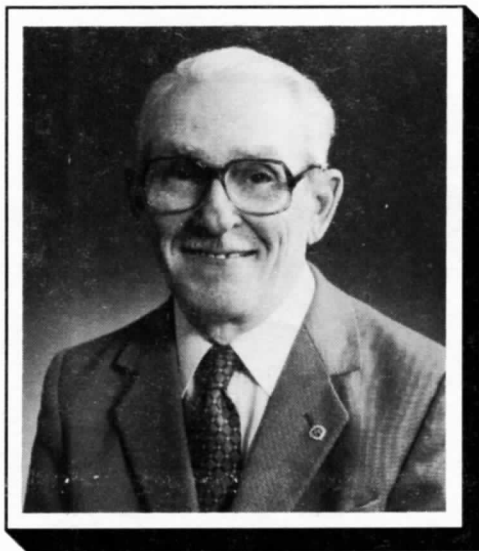
S
P
É
C
I
A
L



SOUS-TITRAGE PLUS INC.

1453, Amherst, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3L2
Tél.: (514) 521-4460 / Télécopieur: (514) 521-3985

HOMMAGE À UN GRAND DISPARU



ROLAND MAJOR
(1909-1991)

Sous-Titrage Plus Inc.,
*se joint à la communauté sourde
dans son deuil.*

VOIR DIRE

ÉQUIPE DE RÉDACTION:

Arthur LeBlanc
président et rédacteur-en-chef
Yvon Mantha
vice-président et concepteur graphique
Robert Forgues
secrétaire à la rédaction et correcteur
Jacques Gariépy
trésorier
Lise Joly
comptabilité et abonnement
Guyline Boucher / Jacques Giguère
clientèle et relations publiques
Jean-Marc Lachambre / Claire Lauzier
photographe

COLLABORATEURS:

Jean-Guy Beaulieu
Gilles Read
Michel Lelièvre
Jacinthe Auger
Fernand Paquet
Odette Raymond
Luc Michaud
Jacques Vadeboncoeur
François Major

COMPOSITION:

Typographie Dynamique Inc.

IMPRESSION:

Impritech Enr.

ABONNEMENT:

Canada: 20 \$ annuel
États-Unis et étranger: 25 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No. d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE

8688, rue Esplanade, sous-sol
Montréal, Qc H2P 2S4

Tél.: (514) 381-8259

SOMMAIRE

Éditorial	4
Pages spéciales:	
Témoignages et hommages à Roland Major	5 à 12
Mise au point	13
Réactions	13, 14 et 15
Les sourds de Montréal reçoivent de la grande visite	16
Festival provincial des Arts '91	17
Récipiendaire du Prix Raymond-Dewar pour 1991:	
Serge Brière	18
Découverte de la première école pour les sourds	
au Canada	19
Accès-2000	20
Service de relais Bell: «SK-GA»	20
Une justice accessible aux personnes sourdes	
et malentendantes	21
Dimensions de la jeunesse	22
Remise d'un chèque de 10 000 \$ des Clubs Lions	
à la Villa Notre-Dame-de-Fatima	23
Le Club Lions, au Manoir Cartierville	23
Nouvelles du C.L.S.M.	24 et 25
La L.S.Q.: une langue à part entière	25
Assemblée générale et élection du nouveau conseil	
d'administration de l'A.S.H.R.	26
Nouvelles de la Ligue de quilles des Sourds	
du Haut-Richelieu	26 et 27
Décès, naissances, etc.	28
Bien-Cuit Denise Pomerleau	28
Sport-Bec	29
Chasse & pêche	30

Page couverture:

M. Roland Major, personnalité bien connue du monde de la surdit   d  c  dait le 13 d  cembre dernier.    cet occasion VOIR DIRE tient    lui rendre hommage avec la publication de ce num  ro sp  cial.



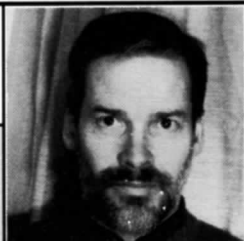
Club Abb   de l'  p   Inc. (Sourds de Montr  al)

8688, rue Esplanade
Montr  al, Qc H2P 2S4

Pr  sident: Jacques Raymond
Vice-pr  sident: Claire Melan  on
2   vice-pr  sidente: Jocelyne Proulx
Secr  taire: Guyline Boucher

Sec. corresp.: Philippe Melan  on
Tr  sorier: Andr   Chevalier
Ass. Tr  s.: Albert Sanschagrin
Directeurs: Alain Mercier

Directeurs: Huguette Schinck
Lise Joly
Nicole Dufresne
Maria Ro  l
Yvon Schinck



Biographie de Roland Major

Né le 21 septembre 1909 à Montebello, joli petit village longeant la rivière des Outaouais, Roland, deuxième d'une famille de trois enfants, était un élève brillant et très doué.

Vers l'âge de neuf ans, suite à une maladie, il commença à perdre l'ouïe. À un âge où les sens s'éveillent et s'émerveillent, il découvrait le monde du silence et de l'isolement. Plus rien ne devait lui être facile désormais et ses rapports avec son entourage devinrent très ardu.

Il termina son cours secondaire à l'Institut des Sourds de Montréal et apprit le métier d'imprimeur à l'école St-François-Xavier, rue St-Dominique. Son premier emploi il l'obtint chez les Pères du St-Sacrement, coin St-Hubert et Mont-Royal.

Autodidacte, affamé de connaissances, très jeune il éprouva le besoin de faire profiter son entourage de ses nombreuses possibilités. Déjà, de 1934 à 1937, on le retrouve à la présidence du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal, où son dévouement et sa disponibilité lui attirèrent nombre d'amis sincères.

C'est en 1938 que se concrétisa un de ses grands rêves: fonder un foyer, avoir une famille. Il se maria à une femme exceptionnelle, Marie-Ange Desrosiers, qui devait lui donner neuf garçons et une fille. Aucun doute que cette alliance lui a procuré le surplus d'énergie dont il avait besoin pour remplir les tâches inhérentes à une si grande famille.

Homme de grande prévoyance il décidait en 1945 de s'exiler à la campagne pour continuer à élever sa famille qui ne cessait de grandir. À Valleyfield, où il s'établit, il travailla près de 20 ans au journal *Salaberry*, revue catholique vouée aux intérêts de la communauté chrétienne.

Chassez le naturel et il revient au galop. Ce dicton populaire lui était certainement destiné puisqu'il retourna travailler à Montréal et on le retrouve une deuxième fois à la présidence du C.L.S.M. de 1964 à 1967. Il en profita cette fois pour montrer la voie de l'émancipation à ses confrères et consoeurs d'infortune et procéda à l'incorporation du C.L.S.M. en 1965.

Très impliqué dans la communauté sourde il offrit ses services à l'école d'imprimerie de l'Institut des Sourds de Montréal. C'était pour lui un juste retour des choses. En compagnie de son inséparable com-

pagnon d'enseignement, le frère Camille Carrière, C.S.V., il oeuvra durant de nombreuses années à la formation des jeunes sourds au métier de l'imprimerie. Typographe, linotypiste, pressier, ses nombreuses années sur le marché du travail l'avaient instruit et maintenant il transmettait ses connaissances aux jeunes qui choisissaient cette profession.

La soixantaine depuis longtemps franchie, il n'entendit point l'appel à la retraite et continua à se dépenser corps et âme pour ceux qu'il aimait: les sourds. Il participa à des rencontres sur la surdité tant au Québec qu'en Ontario, il fit partie du groupe qui fonda le Club Lions Montréal-Villeray Sourds et parraina le Centre Roland-Major voué au mieux-être des personnes sourdes. Toutes ces activités ne l'empêchaient pas de continuer son travail régulier à son imprimerie de la rue de Castelnau et c'est à regret qu'il ferma boutique à l'âge respectable de 77 ans.

Les dernières années de sa vie il les a consacrées au Club Lions où il affectionnait particulièrement les rencontres et aussi au Manoir Cartierville dont il admirait le dévouement des employés et des bénévoles.

Qu'ajouter de plus sinon qu'il était lié d'une grande amitié avec la communauté des Clercs de Saint-Viateur. Il manquait rarement une fête organisée par ce groupe de religieux et c'était une façon pour lui de reconnaître tout le mérite qu'ils avaient pour ces nombreuses années d'enseignement et d'encadrement des sourds.

On peut difficilement saisir la grandeur d'âme de cet homme. C'est comme si on avait le nez collé sur une montagne. Tout en bas on n'en voit pas le sommet; il faut commencer l'escalade, s'élever soi-même pour comprendre la dimension. Il aurait tant aimé que la grande famille des sourds soit à l'image de sa propre famille: unie entre les divers membres qui la composent, malgré leurs divergences. «Entre l'oralisme et le gestuel, disait-il, il y a une troisième voie: la communication totale. C'est mon choix.» Les oralistes regardaient ses lèvres, les gestuels regardaient ses mains, les autres le regardaient, tout simplement. Et tous le comprenaient.

Il est parti mais son souvenir restera imprimé en nous pour toujours. Adieu papa, SK ■

ton fils François

– Le 13 décembre dernier, M. Roland Major, personnalité sourde bien connue, décédait à Valleyfield, à l'âge de 82 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Marie-Ange Desrosiers, dix enfants et leur conjoint, et ses petits-enfants.

M. Major était une figure bien connue dans le monde de la surdité. Il fut membre-fondateur du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds), et président du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal (1934-1937 et 1964-1967), dont il présida l'incorporation en 1965. Le Centre de jour Roland-Major, affilié au Centre d'accueil Manoir Cartierville, perpétuera la mémoire de cet homme d'une honnêteté et d'un dévouement remarquables. Les textes qui suivent se veulent un ultime hommage à la mémoire de ce leader sourd aimé et respecté par les sourds de tous les âges.

– La rédaction

Quelques témoignages évocateurs

Ce 13 décembre 1991, un ami nous a quittés. Qui n'a pas connu cet homme simple, chaleureux, sympathique, ouvert et surtout sincère et attentionné? Qui, au moins une fois dans sa vie, n'a pas rencontré cet ami pour lui demander conseil, lui confier ses joies, ses succès, ses inquiétudes, ses peines ou simplement pour s'asseoir face à lui pour jaser? Il était toujours disponible, que ce soit chez lui, au C.L.S.M. ou encore à son imprimerie.

En nous quittant, Roland Major laisse dans la communauté sourde un vide difficile à combler. Merci, Roland, pour ton amitié, ta disponibilité. En un mot, tu fus à mes yeux un homme BON. Merci!

– Jacques RAYMOND

Chaque fois que j'en avais l'occasion, j'aimais aller le saluer à son imprimerie pour un brin de jasette. J'appréciais beaucoup ses paroles toutes imprégnées de sagesse, pas d'une sagesse artificielle faite de phrases toutes faites puisées dans des livres, mais d'une sagesse toute personnelle, acquise au fil des ans grâce à son sens inné de l'observation et à sa connaissance intuitive de la psychologie. Ses fines observations et ses sages conseils auraient dû être couchés sur papier. Avec son départ, c'est un trésor inestimable qui nous perdons.

– Robert FORGUES

La communauté sourde est en deuil

Roland Major n'est plus. Quelle grande perte pour notre communauté. M. Major a été des plus dévoués pour le Centre des Loisirs des Sourds de Montréal. Il était un peu notre aîné, et il emporte avec lui ses histoires et ses anecdotes qui étaient si intéressantes et si enrichissantes pour notre culture. C'était un homme noble et il est parti avec toute la dignité qu'on lui connaît. À sa famille et à ses proches, nous souhaitons nos plus sincères condoléances pour une si grande perte.

– Le comité de l'âge d'or du CLSM.

Adieu à un ami...

Ce samedi, 14 décembre 1991, la cathédrale de Valleyfield est envahie par plusieurs centaines de personnes sourdes qui ont bravé la tempête. Pas de chuchotements. Des mains agiles communiquent en langage gestuel.

La dépouille mortelle de Roland Major, le doyen des leaders de la communauté sourde québécoise, pénètre dans la nef. L'abbé Paul Leboeuf vient à sa rencontre et prononce les prières d'usage. Émue, la foule prend place derrière la famille éplorée. Tout en suivant le rituel de l'office, mes pensées se reportent à une douzaine d'années en arrière.

J'avais eu la chance de connaître Monsieur Roland Major. Il m'avait invité à participer aux activités du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds), dont il est un membre-fondateur. Ses paroles m'ont convaincu. Ce fut le début d'une réelle amitié. Régulièrement, nous nous sommes rencontrés, soit lors des réunions du Club, soit à son imprimerie de la rue Castelnau. Il aimait partager avec ses amis son fromage Oka et des biscottes. Parfois, il servait du vin de sa fabrication. Les discussions, maintes fois vigoureuses, s'engageaient.

Sa vision du mouvement associatif était simple: «Tous réunis en une grande et forte association, les sourds seront respectés et leurs revendications écoutées». C'est pour cette raison qu'il a toujours appuyé le Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA). Avec empressement, il a accepté la présidence d'honneur, du colloque sur la vie associative des personnes sourdes et malentendantes, organisé par le CQDA.

Roland Major rêvait d'un Centre communautaire destiné aux personnes sourdes: bureaux pour les associations, salles de réunions, gymnase, chambres pour les hôtes de passage. Toujours attaché à l'établissement du 7400 Saint-Laurent, il croyait que c'était réalisable, à condition que tous s'y mettent. Il semble que d'autres personnes prendront la relève.

Je garde en mémoire ses conversations téléphoniques qu'il émaillait d'expressions typiques. Il se faisait un point d'honneur de maîtriser la langue française. En fait, c'est un autodidacte qui dévorait les encyclopédies et les dictionnaires.

À Roland Major, homme intègre, au franc parler, qui a toujours su se faire respecter, je rends hommage. Monsieur Major, mon ami, mon guide. Adieu! D'autres prendront la relève.

– Jean-Guy BEAULIEU



Le petit gars debout à droite, avec le fusil, c'est Roland. Assis sur le perron, à gauche, son père, Edouard Major. Assise derrière Edouard, sa mère, Albertine. Dans l'autre chaise, une tante. Debout à l'extrême droite, son oncle.



M. Lavergne, à gauche, et Roland Major, à droite. (1937).



Mariage de Marie-Ange Desrosiers et Roland Major, le 3 septembre 1938.

Le CLSM a perdu son prestigieux membre Roland Major

Roland Major a été l'instigateur de nombreux succès du CLSM depuis 1934. En 1965, il a fait incorporer le CLSM afin que les membres puissent administrer eux-mêmes leurs propres affaires. Son grand rêve était que le CLSM devienne propriétaire du terrain situé à l'arrière de l'ancienne ISM et y construire une bâtisse qui appartiendrait en propre aux membres. Ce sont d'ailleurs les derniers mots de son discours du 7 septembre 1991. Par la suite, le CLSM a eu l'honneur de l'avoir encore présent parmi nous lors de la célébration de notre 90e anniversaire, à l'hôtel Ramada Renaissance du Parc, le 21 septembre dernier, jour même de son 82e anniversaire de naissance. Le CLSM conservera toujours le souvenir de Roland Major, de ses travaux et de son aide précieuse. Ce n'est qu'un au-revoir.

— Marius LATULIPPE

À la mémoire d'un vieil ami

M. Roland Major fut à quelques reprises président du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal. C'est ainsi qu'il présida à l'incorporation du CLSM, en 1965. Mais outre son implication au conseil d'administration, il venait très souvent au Centre pour y rencontrer ses amis sourds, lorsqu'il demeurait à Montréal avec ses fils, à trois pas du CLSM.

Président du
Centre des Loisirs
des Sourds de Montréal, Inc.



1934-35
1935-36
1936-37

1964-65
1965-66
1966-67

M. Major ne pouvait pas abandonner ses activités de loisirs, car c'était pour lui le seul moyen de se distraire et de relaxer. Lorsque je fus président du CLSM, de 1981 à 1987, M. Major vint souvent me voir à mon bureau, soit pour me parler de l'avenir du CLSM, ou tout simplement pour me dire bonjour. J'étais toujours heureux d'interrompre mon travail et d'écouter attentivement ses commentaires, ses conseils et ses suggestions, et discuter de plusieurs projets d'avenir. Pour moi personnellement, M. Major était non seulement un ami, mais aussi un peu le père du CLSM. Grâce à lui, j'ai appris beaucoup de choses. Il m'encourageait toujours à demeurer président du CLSM, et c'est ainsi que, au fil de mes six ans à la présidence, j'ai accumulé un très riche bagage d'expérience.

En novembre 1979, suite à la suggestion de M. Daniel Ledoux, M. Major vint au CLSM pour discuter de la formation d'un club Lions des sourds. En une semaine, nous avions rassemblé près de 30 personnes intéressées, et le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) était fondé. Par la suite, M. Major nous a toujours secondé avec beaucoup de sagesse et de compétence dans notre administration du Club. Bref, M. Major n'a jamais cessé de se dévouer bénévolement pour les sourds, de sa jeunesse à sa mort.

«Mon cher Roland, tu as toujours été un modèle de dévouement à la cause des Sourds. Je ne te dis pas «adieu», mais bien «au revoir et à bientôt.»

— Luc MICHAUD



Voici la famille Major au grand complet (10 enfants). C'est papa Roland qui prend la photo.



Cette photo nous montre le conseil d'administration du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal pour l'année 1964-65. Au premier rang, de G. à D.: Mlle Jeanne d'Arc Paradis, conseillère; M. André Rochette, vice-président; Fr. Marcel Dulude, c.s.v., directeur; M. Roland Major, président; P. Maurice Hart, c.s.v., aumônier; M. Jean-Paul Sévigny, secrétaire; Mme Sylvain Jalbert, conseillère. En arrière, de G. à D.: MM. Georges Mills, Jean-Guy Veillette, Aimé Garceau, Arthur LeBlanc, conseillers; M. Marcel Rouleau, capitaine; M. Yves Jasmin, organisateur; M. Colombar Jetté, trésorier; Mlle Claire Rodrigue et MM. Jean-Guy Lavallée, André Pesant, Germain Bourque et Sylvain Jalbert, conseillers.

— Photo: L'Ami des Sourds, décembre 1964.



LOISIRS - SPORTS - CULTURE

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888 rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8

ATS: (514) 277-4050 (pour les membres) / ATS: (514) 271-4317 (pour le bureau des officiers)

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1991/92

Président: Mario Gravelle
Vice-président: Guy Fredette
Secrétaire: Serge Doré
Trésorier: Gaetano Abbruzzese
Directeur des loisirs: Francis Lambert

Directeur des sports: Elias Roël
Directeur des membres: José Carlos
Directeur de la culture: Carmen Jalbert
Directeur des jeunes: Benoît Landreville
Directeur des relations publiques: Jean Davia

Moments partagés avec M. Major

La fermeture de l'Institution des Sourdes et Muettes et la perte du local du centre des loisirs des sourds au sous-sol du Collège des Clercs de St-Viateur n'ont pas eu que des effets néfastes pour la communauté sourde. Devant ces difficultés, la solidarité des personnes sourdes s'est vue augmentée et la vie associative prenait de l'ampleur dès les années 70. Ce regain d'énergie se concrétisa par un projet de centre communautaire qui regrouperait les associations et tous les services dont les personnes sourdes auraient besoin. Certains leaders de ce projet ont parallèlement appuyé le projet d'un centre de jour au Manoir Cartierville en février 1979. Malheureusement, le centre communautaire n'a jamais vu le jour. Cependant, en juin 1980, un ajout considérable se faisait à la liste des services aux personnes sourdes de Montréal, soit un centre de jour.

Le comité de coordination du centre de jour présidé alors par M. Raymond Dewar avait entre autre tâche, celle de choisir le nom du centre.

Souhaitant rendre honneur à un homme de grande valeur, l'Association des Sourds du Montréal métropolitain proposa le nom de Roland-Major. M. Major a travaillé à la cause des personnes sourdes pour qu'elles prennent en main leurs propres affaires. Il était impliqué à différents niveaux. Il fut président du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal auparavant nommé le Cercle St-François de Sales. M. Major a dirigé une école d'imprimerie et était connu de beaucoup de sourds. De par ses principes et sa conduite, il était grandement apprécié dans la communauté sourde.

C'est donc plus de 10 ans que le centre de jour du Manoir Cartierville porte le nom de Roland Major. Ce choix fut très significatif pour la clientèle inscrite au centre de jour. M. Major était connu de tous et les usagers s'identifiaient un peu à lui parce qu'il était une personne de leur âge. M. Major prônait l'autonomie des personnes sourdes, tel le mandat spécifique d'un centre de jour. Il était l'exemple vivant de ce que signifiait la volonté de vivre et de faire bouger les choses, même à un âge avancé.

À la fête du 10^e anniversaire du centre de jour M. Roland Major souhaitait **«beaucoup de fois 10 ans»** au centre de jour. Personne ne pouvait se douter qu'il s'agissait de sa dernière visite au centre de jour. Les dizaines d'années qui suivront cette fête, nous les vivrons sans sa présence physique. Cependant, ses grandes valeurs



Photo prise vers 1930. C'était une partie d'exhibition entre les imprimeurs et les typographes, sur le terrain de l'I.S.M. Nous remarquons sur la photo, à l'extrême droite, Roland Major, qui agissait comme arbitre de cette partie.

humaines demeureront gravées en nos cœurs. Nous sommes convaincus que les prochaines dizaines d'années nous les vivrons en la présence de l'esprit de M. Major et que nous nous en remettrons à lui lors de périodes difficiles.

Les usagers du centre de jour Roland-Major ainsi que l'équipe furent ébranlés à l'annonce du décès de M. Major. Les personnes âgées sourdes ont manifesté leur peine, échangé leurs souvenirs et partagé leurs craintes face à un avenir sans M. Major.

Nous terminons cet hommage à M. Roland Major par des témoignages de personnes qui l'ont connu. De plus, dans un élan d'espoir à la communauté sourde, nous vous assurons que M. Roland Major sera pour nous tous, un guide et que le centre de jour portera son nom avec fierté et que nous continuerons d'offrir des services à la satisfaction de nos usagers.

— Jacinthe AUGER

Plusieurs corporations refusent par règlement de nommer une institution ou un monument du nom d'une personne lors de son vivant. Dans la majorité des cas, un établissement est nommé du nom d'une personne décédée pour rappeler sa mémoire ou son oeuvre. Les raisons sont nombreuses et parmi elles, il faut surtout retenir la crainte que la personne honorée fasse de son vivant une faute qui ternira l'image de l'institution portant son nom.

Dans le cas de Monsieur Major, cette préoccupation n'a jamais prévalu. Celui-ci, en homme intègre et dévoué qui le caractérisait, a toujours été une source de motivation et de fierté pour l'équipe multidisciplinaire du centre de jour Roland-

Major. Maintenant que Monsieur Major n'est plus, le centre de jour Roland-Major perpétuera longtemps le souvenir de cet homme remarquable.

Nous ferons nôtre d'une phrase célèbre inscrite en haut du vestiaire de l'équipe de hockey des Canadiens de Montréal, légèrement modifiée pour la circonstance:

«Mes bras fatigués vous tendent le flambeau, à vous de le porter bien haut».

Merci Monsieur Major.

— François LAMARRE

En mai 1987, le Manoir Cartierville organisait un Colloque sur la situation des personnes âgées sourdes. Ce fut à cette occasion que je vis pour la première fois Monsieur Roland Major s'exprimer en public.

J'ai été renversé par son éloquence et par l'intérêt qu'il créait autour de ses idées. Malgré son âge, malgré sa déficience auditive, il a fait un exposé que pas beaucoup d'entendants, quelque soit leur âge, auraient pu faire.

Je me suis dit que la seule explication possible était sa passion pour le mieux-être des personnes déficientes auditives, appuyée par une intelligence très vive. On pouvait y voir aussi la sagesse d'un vieux guerrier mais encore rempli de vigueur.

Monsieur Major faisait alors valoir les avantages d'un centre communautaire à l'usage des personnes déficientes auditives.

Voici comment son exposé s'est terminé. Je le rappelle pour la réflexion de tous.

«Nous voulons une maison pour celles et ceux qui n'ont pas de voix et qui crient l'amour avec leurs doigts comme des mimes de malchance...»

— Gilbert GAGNON

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue — Richard Lamoureux
Claudette Hogue
Audioprothésiste

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal, Québec H2J 2X1
Tél.: (514) 597-2222
Près du métro Mont-Royal



Interprète gestuelle

Huguette Caron

Tél.: (514) 227-5177

Tél.: (514) 766-3769

M. Major était reconnu pour son tempérament de fonceur, il savait donner de la force au mouvement associatif. Il nous incitait régulièrement à visiter nos pairs et à être à l'écoute de leurs besoins. M. Major est le symbole de la vie associative chez les sourds.

– Roland AUBRY (64 ans)

Je me rappelle des banquets organisés au Centre des Loisirs des Sourds de Montréal. M. Major nous aidait à organiser de belles fêtes.

– Eva Larose (71 ans)

C'est grâce à M. Major que le Centre des Loisirs des Sourds de Montréal a pris de l'expansion. À l'époque où M. Major en était le président, nous devions payer 0,25 \$ pour en être membre. M. Major a su solliciter des fonds et, par le fait même, améliorer le sort de la communauté sourde de Montréal.

– André BHERER (71 ans)



Debout, de g. à d.: Réjean Brisebois, André Bherer, Roland Aubry. Assises, de g. à d.: Cécile Lafortune, Eva Larose.

Je l'aimais beaucoup. Il était bon pour nous. Je me rappelle d'une de ses visites au Camp Villa Notre-Dame-de-Fatima, à Vaudreuil, lors d'une sortie avec le groupe du Centre de jour... il avait toujours un mot rassurant pour nous.

– Cécile LAFORTUNE (80 ans)

C'était un grand homme que tout le monde respectait. Qui pourra le remplacer?

– Réjean BRISEBOIS (66 ans)

M. Major était un bon joueur de hockey. Il faisait partie d'un groupe de joueurs sourds, et il évoluait comme défenseur. À cette époque, il avait près de 25 ans et nous allions jouer à Montebello et à Lachute. Ce même groupe jouait au baseball l'été, et M. Major tenait le 1^{er} ou le 3^e but. Dans tous les sports qu'il a pratiqués, il avait toujours le sens de l'équipe et du partage.

– Fernand PAQUET (78 ans)

Roland était aussi professeur...

C'était en septembre 1963. Un nouveau professeur venait seconder le frère Carrière à l'école d'imprimerie de l'Institut des Sourds de Montréal. Ce nouveau professeur n'entendait pas faire seulement acte de présence et imposa dès le début des cours de français complémentaires au cours d'imprimerie au grand plaisir des nouveaux typographes que nous étions. C'était M. Roland Major. Lui-même une fine plume, il croyait nécessaire au typographe une bonne connaissance du français. Lui et le frère Carrière ont été mes professeurs pendant près de deux ans.

Un an après mon entrée sur le marché du travail je me retrouve en chômage. Je viens faire un tour à l'école d'imprimerie pour saluer mes anciens professeurs. M. Major s'informe si j'ai trouvé du travail. Je lui explique que j'ai rempli des deman-

des d'emploi dans quelques imprimeries et que j'attendais des offres. Mais, me dit-il, ce n'est pas suffisant, il faut rencontrer des gens, voir des patrons, prouver que je voulais vraiment travailler. En terme clair, il voulait dire de me grouiller le cul. C'est ce que je fis et une semaine plus tard je trouvais du travail à Drummondville.

Je me suis toujours rappelé cet anecdote. M. Major n'était pas seulement professeur il s'occupait aussi du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal et il a toujours eu à cœur le bien des sourds. Très à l'aise, il pouvait aussi bien discuter avec les doués qu'avec les marginaux.

On pouvait être d'accord ou non avec lui, mais il a toujours œuvré pour l'avancement des sourds. Il a rencontré de nombreuses personnalités dont des ministres et n'a pas mâché ses mots pour faire comprendre à ces messieurs du gouvernement que les sourds ont les mêmes droits que les autres handicapés car ce sont aussi des payeurs de taxes. Ces der-

nières années, malgré son âge avancé, il militait dans le Club Lions Montréal-Villeray Sourds et participait aux nombreuses campagnes de bienfaisances. Les occasions où je le rencontrais, il ne manquait jamais de me rappeler que les sourds auront toujours besoin d'aide et que ceux qui en étaient capable devaient faire leur part. Il déplorait que certains sourds ne recherchaient que leur profit personnel au lieu de vraiment venir en aide à leurs semblables.

Son plus grand rêve aura été la fondation d'un centre communautaire pour les sourds où tous les services leur auraient été disponibles. Il voyait ce centre sur le terrain vacant situé en arrière de l'ancienne ISM. Peut-être ce rêve se réalisera-t-il un jour. Oui si tous les sourds unissent leurs efforts au lieu de tirer la couverture chacun de son bord.

– Martin MORISSET

Mort d'un géant!

Il n'existe pas d'autres qualificatifs pour décrire ce que fut, sa vie durant, ce grand personnage du monde des sourds Monsieur Roland Major.

Omniprésent, donnant et de son temps, et de son énergie, il a combattu jusqu'à la limite de ses forces tout ce qui lui était humainement possible à promouvoir et à défendre la cause de la grande famille que nous sommes tous.

Je laisse les soins à d'autres la tâche d'énumérer les principales étapes de sa longue et fructueuse carrière dans le milieu des sourds mais qu'il me soit permis ici de souligner au passage les paroles que me disaient l'un de ses fils, Michel, le jour de ses funérailles et qui le décrivait si bien:

« Dans ses moments de lassitude suffisait de lui parler du merveilleux monde des sourds pour qu'il retrouve toute sa vigueur. C'est comme si je venais de lui injecter une dose de sérum », me disait-il. Ces paroles prononcées dans des circonstances pénibles et avec une franchise désarmante m'ont convaincu à jamais quel diable d'homme était Roland Major.

Aux membres de sa famille j'offre mes plus sincères condoléances.

– Gilles BOUCHER



Les apprentis de l'école d'imprimerie, élèves de Roland Major, édition 1968-69. On pouvait compter à cette époque sur deux professeurs très expérimentés: le frère Camille Carrière, o.s.v., et M. Roland Major. Les apprentis étaient, de G. à D.: Robert Beauchamp, Jacques Chalifoux, André Aubé, Gaétan St-Germain, Guy Daoust, Christian Gravel, Marcel Larouche, Gilles Beaurivage (à l'arrière-plan), Michel Lamarre, Gilles Vaillancourt et André Poulin.

– Photo: L'Ami des Sourds, Octobre 1968.

Roland, un type très généreux

De mémoire d'homme, je n'ai jamais connu un type aussi généreux que Roland. Pendant de nombreuses années, j'ai fréquenté l'école d'imprimerie, sise tout à côté de l'I.S.M., pour des commandes d'impression d'images saintes. Imaginez-vous qu'à une occasion, il nous a imprimés 69,000 images pour 300,00 \$ seulement. J'avais auparavant consulté d'autres imprimeurs, et la différence de prix était énorme, voire exorbitante. C'est pourquoi je dis un gros merci à Roland, car ces images ont été distribuées partout à travers le monde. Lorsque je suis allé en Europe, elles se trouvaient encore là. Ainsi, Roland Major a considérablement collaboré avec la communauté des Clercs de St-Viateur en effectuant des travaux d'impression de haute qualité à des prix dérisoires. Gros merci, Roland!

— Frère Livain VAUTOUR, c.s.v.



J'ai perdu un ami

C'est avec douleur que j'ai appris le décès de mon ami Roland Major. Que de souvenirs nous avons vécus ensemble! Ainsi, en 1952, j'entrais à l'imprimerie Salaberry, à Valleyfield, où Roland était chef d'atelier en plus d'être aussi linotypiste, pressier, monteur d'annonces et de textes, coupeur de papier, etc. Bref, il faisait tout. Il était travaillant, sincère, ouvert à tous. Il m'a appris les rudiments de la typographie. J'étais à bonne école, et j'y suis resté cinq ans et demi.

Par la suite, devenu professeur à l'école d'imprimerie pour les sourds, à Montréal, il enseignait à ses élèves tout ce qu'il savait sur le sujet. Plusieurs des sourds qui, aujourd'hui, réussissent dans ce métier lui doivent énormément. La réussite de ses élèves était sa plus grande fierté. Et nombre d'entre eux furent présents à ses funérailles, pour lui témoigner une ultime fois leur reconnaissance.

— Joseph PAQUIN

Adieu Roland!

Comme vous le savez, Roland Major nous a laissés. C'est vraiment une perte pour toute la grande famille des sourds du Québec.

Roland Major a toujours été un grand défenseur des droits des personnes sourdes et n'a jamais cessé de se battre pour que les sourds se prennent en mains et puissent choisir eux-mêmes leur destinée.

Lors d'une fête, en novembre dernier, pour le 10^e anniversaire du Centre de jour Roland-Major, je l'avais rencontré avec sa charmante épouse, Marie-Ange, et nous avions causé pendant près d'une heure de tous les problèmes que rencontrent les sourds dans la vie de tous les jours.

Il rêvait de voir un jour l'érection d'un Centre communautaire pour les personnes sourdes, avec tous les services rattachés, incluant évidemment, un service d'interprétation. Un autre de ses rêves était que tous les sourds se donnent la main pour former une seule et grande association plutôt que d'être disséminés dans plusieurs petites associations. De cette façon, disait-il, les sourds pourront se faire entendre et faire respecter plus facilement leurs droits.

Cela fait plus de 40 ans que, lui et moi, nous luttons chacun de notre côté, et quelquefois ensemble, pour une cause qui nous

Hommage à un grand...

C'est avec stupéfaction, mêlé d'un immense regret, que j'apprenais, il y a quelques jours le décès de Monsieur Roland Major.

«Il est des personnes qui ne devraient jamais mourir», a écrit un auteur de ma jeunesse... Monsieur Major, à mon avis était de ceux-là...

J'ai eu la chance de le côtoyer une bonne dizaine d'années. Que de souvenirs surgissent à ma mémoire aujourd'hui.

Je me rappelle mes nombreuses rencontres avec lui, au local attaché à l'imprimerie, au sous-sol de l'I.S.M. Comme il aimait ce coin! Là, tous les deux, parfois avec Monsieur Carrière, on discutait de l'avenir des Sourds. C'était dans les années



Voici les trois piliers de la revue *L'Ami des Sourds*. Cette photo date de mai 1967. Vous aurez sans doute reconnu Camille Carrière, Jean-Jacques Archambault et Roland Major.

à toujours tenus à cœur. Roland Major m'a laissé un souvenir impérissable d'un homme chaleureux, honnête, d'une franchise proverbiale, qu'on ne rencontre qu'une fois dans sa vie.

Son départ va laisser un vide que, j'espère, la relève saura combler, comme Roland disait souvent. Les bons hommes refusent souvent de s'impliquer. Pourtant, dans le milieu de la surdité, les talents ne manquent pas. C'est plutôt une certaine indifférence; ce qui est vraiment dommage.

Je voyais, sur le parvis de la Cathédrale de Valleyfield, samedi, le 14 décembre, après le service funèbre, son épouse Marie-Ange, qui disait: «Nous nous sommes toujours impliqués, Roland et moi, pour aider les sourds. Eh bien, maintenant, je vais continuer son œuvre».

Quel courage! Et quelle admiration ne peut-on avoir devant tant de dévouement. J'espère que nous saurons en tirer une leçon profitable pour tous.

En terminant, j'offre à la famille, et en particulier, à son épouse, Marie-Ange et à sa fille, Cécile, que je connais bien et que j'aime beaucoup, toute ma sympathie et l'assurance que je vais, de mon côté, continuer à lutter pour le mieux-être de tous les sourds, devenus sourds et malentendants du Québec.

— Pierre-Noël LÉGER

1965-1972. Monsieur Major refusait de croire que l'intégration des sourds au monde entendant était possible. Pour lui, la différence dans la communication était trop grande...

Il s'intéressait à tout: nous jasons de politique, d'éducation, de social, de familial... Ce qui chagrinait M. Major, c'était de voir évoluer la jeunesse sans encadrement, sans discipline personnelle; de voir l'enseignement se détériorer à vue d'oeil; on utilise des méthodes contraires à la psychologie des personnes sourdes...

Monsieur Major, homme droit, honnête, digne, ne connaissait qu'une seule voie: LA VÉRITÉ. Il m'arrivait de lui faire remarquer qu'il fallait user de diplomatie pour obtenir certaines choses. «C'est réservé aux menteurs» me répondait-il et on riait ensemble.

Combien de jeunes apprentis au métier sont venus se faire conseiller par cet homme. Personne ne restait insensible à son contact. Il avait sur nous une bienfaisante influence. Monsieur Major m'a toujours fait vibrer parce que je le reconnaissais d'une sincérité et d'une honnêteté qui n'avaient d'égaux que sa grande bonté.

Que de Là-haut, Monsieur Major, demeure L'AMI DES SOURDS: nous en avons encore besoin!

— Jean-Jacques ARCHAMBAULT



CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUEBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

Le Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA) regroupe plus de cinquante associations et organismes oeuvrant dans le domaine de la surdité au Québec.

Il agit comme porte-parole collectif auprès des corps publics et des différents paliers de gouvernement.

Pour de plus amples renseignements, écrire ou téléphoner:

9335 St-Hubert, Montréal, Qc H2M 1Y7 - Tél.: (514) 381-2844 (ATS) / 381-4028 (VOIX)

Jean-Guy Beaulieu
directeur général

Le présent: fruit du passé, semence d'avenir



Tranquillement, sans faire de bruit, le Centre des Loisirs des Sourds de Montréal vient d'atteindre sa quatre-vingt-dixième année. Ce n'est pas pour autant un mouvement vieillot et désuet. Comme à ses débuts, «joignant l'utile à l'agréable», il poursuit son oeuvre avec l'entrain qui animait les pionniers de 1901.

Les acteurs et le décor ont bien changé depuis cette époque lointaine. Face aux problèmes toujours grandissants des déficients auditifs, notre association a su s'adapter aux besoins sans cesse renouvelés de ses membres.

La vie associative semble être la meilleure garantie de succès et de réussite pour un groupement comme le nôtre. La multiplicité des associations n'est sûrement pas un obstacle à la tâche. Le leitmotiv qui orne les armoiries de l'ancien Cercle St-François-de-Sales est toujours d'actualité: il est urgent de «s'unir pour vivre».

Nombreux parmi vous sont ceux qui se souviennent de l'ancien local du Centre des Loisirs, situé au 44 ouest, rue Faillon. Il y avait là, et il y a encore, quel que soit l'endroit, de nombreuses possibilités pour les déshérités de l'ouïe.

Comme la plupart d'entre vous, je me surprends (encore!) à ébaucher des projets qui pourraient n'être que des rêves. Mais certains rêves parfois se concrétisent.

Dans cette optique et pour terminer, je me permets de formuler le souhait qu'un jour, enfin, le Centre des Loisirs des Sourds de Montréal sera relogé sur un emplacement et dans des locaux dignes de sa vocation régionale et même nationale.

Roland MAJOR

N.B.: Ce texte est le dernier message public que nous a laissé Roland Major. Il fut publié dans le programme-souvenir du 90^e anniversaire de fondation du C.L.S.M.



Cette photo montre les organisateurs du 18^e congrès de l'Association Internationale des Sourds Catholiques, tenu à Montréal du 9 au 16 juillet 1967. Nous y reconnaissons, au premier rang, de G. à D.: André Leboeuf, trésorier; Jacques Raymond, secrétaire; Guy Leboeuf, président; Abbé Paul Leboeuf, président d'honneur et modérateur; Roland Major, responsable de la réception civique; Mlle Edith Varslavans, responsable du banquet. En deuxième rangée, de G. à D.: Joseph Paquin, publiciste; André Chevalier, inscriptions; George Krog, transport; Irénée Turbide, pique-nique; Gaston Giroux, grand bal; Arthur LeBlanc, programme-souvenir; Guy Chevrier, Expo 67; Albert Dicaire, artiste-dessinateur.

— Photo: L'Ami des Sourds, juin 1967.



En juillet 1988, à la marina de Melocheville, la famille Major posait au grand complet pour la postérité. En arrière, de g. à d.: Michel, André, Jean-Denis, Benoît, Bernard, Jean-Marc. Rangée du centre, de g. à d.: Jean-Luc, Cécile, François, Jacques. À l'avant: Roland et Marie-Ange.

LE CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

invite toutes les personnes sourdes à devenir membres du Club et à participer à ses activités en faveur des personnes les plus démunies de notre société.

**Pêche sur la glace – Journée-spaghetti – Vente des gâteaux aux fruits – Des lapins de chocolat
Épluchette de blé d'Inde – Visite au Manoir Cartierville, etc.**

LES MEMBRES DU CLUB LIONS MONTRÉAL VILLERAY-SOURDS:

Roland Aubry
Roland Bolduc
Jacques Gravel
Normand Lapalme
Maurice Livernois

Georges Mills
André Weir
Maurice Baribeau
Guy Dubé
Jean-Marc Gravelle

Jacqueline Lavoie
Réjeanne Livernois
Daniel Péladeau
Jean-Guy Beaulieu
Guy Fredette

Fernand Hébert
André Leboeuf
Roland Major
Azarias Vézina
Denis Paquette
Réal Cayer



vous invitent personnellement à les rencontrer. Ils se feront un plaisir de répondre à vos questions.

CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

B.P. 114, Succursale «R»
Montréal (Québec) H2S 3K6

LION ANDRÉ WEIR
PRÉSIDENT

1991-92
TÉL.: (514) 631-5208 (Rés.)

Un dernier hommage à un ami

C'est par une matinée grise de décembre que nous nous dirigeons vers Valleyfield pour les funérailles de notre ami Roland.

Vous n'avez pas voulu que les vôtres et tous vos amis vous revoient une dernière fois, et c'est avec une peine immense que nous avons vu s'approcher le cercueil, nous imaginant difficilement que vous puissiez être à l'intérieur.

Tout s'est déroulé dans la plus pure simplicité, tel que vous le désiriez. Au sortir de la cathédrale, quelle ne fut pas notre surprise de voir la nature recouverte de son beau manteau blanc... même la terre s'était parée pour vous recevoir. Il a bien fallu vous faire un adieu déchirant.

Vous étiez le plus ardent défenseur des Sourds que j'aie connu. Votre vie et votre carrière sont d'une richesse dont plusieurs soupçonnent à peine l'ampleur. Vous étiez un être d'une rare qualité humaine: personnalité magnétique, vous sembliez toujours plus grand que nature. En vous perdant, nous perdons beaucoup.

En août dernier, vous nous disiez que la vie était courte et fragile, que vous aviez encore beaucoup à faire, que vous éprouviez le même plaisir qu'autrefois à vous asseoir devant votre machine à écrire et à voir ce qui en sort. Mais il vous manquait quelque chose: l'odeur de l'encre, l'ambiance d'une imprimerie. Vous y aviez donné votre vie. Je me sentais privilégiée de vous avoir pour ami et confident.

Vous étiez enthousiaste. Vous aimiez ce que vous faisiez, peu importe le titre ou le degré de prestige. Dans les réunions, vos discours étaient toujours les plus beaux; vous saviez nous parler.

C'est ce genre d'amour enthousiaste pour la vie, pour les vôtres et pour les sourds qui a fait pétiller votre regard, allégé votre démarche et gommé les rides de votre âme.

Vous nous laissez un immense héritage, une honnêteté sans faille, une droiture inébranlable. Soyez assuré que nous suivrons la voie que vous nous avez tracée.

Nous sommes sûrs que là où vous êtes, vous êtes bien. Reposez en paix.

Avec affection.

— Jeanne d'Arc PARADIS

Monsieur Major!

Vous nous avez quitté le 13 décembre 1991.

Votre départ ne peut atténuer l'estime et l'amitié que nous avions pour vous.

Votre départ ne peut effacer le bonheur que nous avons eu en votre compagnie. Il ne peut ébranler notre volonté de suivre vos pas.

Il ne peut briser la paix que vous avez laissée dans nos cœurs.

Il ne peut étouffer les sanglots de notre peine à tous.

Il ne peut supprimer notre volonté de vous remplacer auprès des vôtres.

Votre départ ne peut voler cet espoir de vous retrouver dans la vie éternelle.

Il ne peut nous enlever les réalisations que vous nous avez laissées.

Il nous rapproche encore plus de vous, Lion Roland Major.



Les membres
du Club Lions
Montréal-Villeray
(Sourds)

Éloge funèbre prononcé lors des funérailles

Monsieur Roland Major est une figure qui a longtemps occupé le devant de la scène dans le monde de la surdité, principalement à Montréal. Il a joué, en son temps, un rôle prépondérant dans l'émancipation de la personne sourde. Même s'il est devenu sourd assez tard, vers l'adolescence, il a toujours eu à cœur les problèmes quotidiens des sourds, peu importe leur âge, leur degré d'instruction, leur ouverture d'esprit.

Pour nous, sourds, c'est un géant qui disparaît, un peu à l'instar du cardinal Léger qui vient de nous quitter il y a quelques semaines. Ce qui a été dit sur Monseigneur Léger, on pourrait le dire aussi de Monsieur Major: que ce fut une personne à la fois aimée et controversée, ouvert et autoritaire, unificateur et polémique, admiré et contesté. Roland fut sans nul doute pour nous un être exceptionnel, un être de valeur et un modèle.

Roland avait une personnalité riche; il était plein de talent, de charisme. C'était un homme de parole, généreux. Maintenant qu'il n'est plus, sa disparition est profondément ressentie par tous ceux qui l'ont connu et qui, d'une façon ou d'une autre, ont bénéficié de ses actions, ont admiré son engagement auprès des sourds, et dont le cœur aura été touché par son exemple.

Au moment de sa mort, il est juste de lui rendre hommage, de lui témoigner notre respect, notre reconnaissance et notre admiration. Rendons-lui cet ultime hommage: Roland Major a su développer un esprit à qui rien d'humain n'est étranger, et nous pouvons maintenant contempler la beauté d'une âme qui a entendu l'appel du Christ et qui a cru en l'Amour.

— Arthur LEBLANC



Ce fut la dernière photo de Roland Major, prise le 14 novembre 1991, lors de la remise d'un chèque de 10 000,00 \$ des Clubs Lions à la Villa Notre-Dame-de-Fatima, à Vaudreuil. Roland, qui se trouve à l'extrême droite, était membre-fondateur du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) depuis plus de 10 ans.



Les funérailles de M. Roland Major ont eu lieu samedi le 14 décembre dernier, à la cathédrale de Valleyfield, remplie presque à capacité. L'abbé Paul Leboeuf, qui a célébré la messe, asperge ici d'eau bénite le cercueil contenant les restes du défunt.



1965 – Banquet de l'Association des Sourds d'Ottawa
Lors d'un souper dansant annuel à l'hôtel Duvernay, de Hull, le président du C.L.S.M., Roland Major, était présent, en compagnie de son épouse, et pose ici en compagnie du Rév. Bob Rumball, aumônier de la section protestante de la Ville-Reine et aussi ancien joueur des Rough Riders d'Ottawa.



Photo prise lors de l'ouverture du Centre de jour Roland-Major, le 1^{er} octobre 1981. Nous voyons sur la photo une partie de la famille Major lors du dévoilement d'une peinture dédiée à Roland Major.



Lors du Sommet de la déficience auditive, en février 1986, M. Roland Major reçut une peinture, des mains de M. Pierre-Noël Léger, en reconnaissance de ses nombreux services rendus à la communauté des sourds depuis plusieurs années.



Lors de la célébration du 10^e anniversaire du local du CLSM, le 6 juin 1987, les ex-présidents du CLSM étaient présents, dont M. Roland Major (4^e à partir de la droite), en compagnie d'un invité spécial, M. Roland Fréchette, ex-représentant de la brasserie Molson, à droite.



Photo prise lors de l'ouverture du colloque sur la vie associative, le 12 mai 1989. Nous reconnaissons, de G. à D.: Mme Norma Pasaretti, directrice régionale, Secrétariat d'Etat; M. Paul Mercure, alors président-directeur général de l'OPHQ, M. Pierre-Noël Léger, président du conseil d'administration de l'IRD, Mme Mireille Caissy, vice-présidente du CQDA et M. Roland Major, président d'honneur du colloque.



En septembre 1990, lors de la soirée marquant le 25^e anniversaire de l'incorporation du CLSM, ce fut l'occasion d'honorer tout spécialement M. et Mme Roland Major. À droite, nous reconnaissons M. Guy Fredette, alors secrétaire du CLSM.

Photos:

La famille et les amis de M. Roland Major.
La bibliothèque de l'Institution Catholique des Sourds-Muets
Les archives du C.L.S.M.
Revues: L'Ami des Sourds (1908-1972)
Le Sourd Québécois
Voir Dire

Remerciements

Un gros merci à tous ceux qui se sont impliqués dans la publication de ce numéro spécial à l'occasion du décès de M. Roland Major. Un merci spécial à M. Jean-Guy Beaulieu, du CQDA; un merci spécial à Mme Jacinthe Auger du Centre de Jour Roland Major; un merci spécial à Cécile et François Major pour leur apport précieux; et un merci aussi à tous les autres qui ont pris la peine d'écrire quelques mots de témoignage. Tous ensemble ont rendu possible la parution de ce numéro spécial de VOIR DIRE. Merci! ■

— La rédaction



Arthur LEBLANC
Éditeur

L'article «Le français signé, mode de communication dans l'enseignement des enfants sourds», paru dans le dernier numéro de VOIR DIRE (No. 50, à la page 18), a suscité une certaine controverse, spécialement chez les sourds qui enseignent et défendent la Langue des Signes Québécois

(L.S.Q.), qui trouvent que ce texte leur est dommageable. Beaucoup de sourds sont contre l'utilisation du français signé dans l'éducation, la considérant comme une langue «bâtarde», mais il ne faut pas oublier que d'autres sourds, tout aussi bien intentionnés, sont en faveur de ce mode de communication pour les enfants sourds, ce qui ne les empêche nullement d'utiliser la L.S.Q. comme langue de communication de tous les jours.

VOIR DIRE étant une revue vouée aux intérêts des sourds avant tout, nous avons pour politique de permettre l'expression d'un éventail d'opinions aussi large que possible, et de permettre à ceux qui seraient opposés à ces opinions de répliquer par la suite, dans les pages mêmes de la revue, pourvu que ces répliques expriment clairement des opinions et n'attaquent pas les individus. Tous les textes publiés dans VOIR DIRE sont l'entière responsabilité des auteurs et n'engagent pas la responsabilité de l'équipe de rédaction. Nous vivons dans un pays démocratique et l'une des plus belles libertés dont nous jouissons est la liberté d'expression, qui nous permet de dire tout haut ce qu'on pense, dans le respect des opinions de chacun.

À la page 5 de ce même numéro, il est également fait mention de la fondation éventuelle d'une association provinciale des sourds. Certains lecteurs nous ont fait part du commentaire suivant (et sûrement d'autres lecteurs plus silencieux ont pensé la même chose): «Encore une association de sourds? N'y en a-t-il pas déjà assez?» Or, l'idée de créer une association provinciale des sourds n'est pas de VOIR DIRE, mais est largement partagée par tous les leaders impliqués. Car dans l'évolution de la promotion des droits des sourds, il est apparu qu'il manque un gros maillon de la chaîne: un regroupement au niveau de la province pour coordonner et canaliser les idées sur les services à recevoir, etc.

Quand les mots «association de sourds» ont été mentionnés au lieu de «association de malentendants» ou «association

de déficients auditifs», certains se sont offusqués en pensant qu'ils étaient exclus, car plusieurs des sourds impliqués sont soit des malentendants, soit des personnes devenues sourdes sur le tôt ou sur le tard. Ici, il est important que ce qui va suivre soit clair pour tous: une association de sourds suppose un groupement de personnes qui utilisent le même langage, qui se sentent membres d'une même culture et qui partagent les mêmes préoccupations peu importe qu'ils soient sourds, malentendants ou de devenus-sourds. Au contraire, une association de malentendants ou de devenus-sourds est composée de personnes ayant des préoccupations tout autres que celles d'une association de sourds, ainsi qu'un mode de communication (lecture labiale) et une culture (entendante) différents de ceux des sourds. Et en dépit de tout cela, certains sourds profonds se sentent plus à l'aise dans une association de malentendants que dans une association de sourds, pour des raisons qui ne regardent qu'eux.

Et il est important aussi de comprendre que la même situation existe dans les autres provinces, au niveau national et même au niveau mondial. Il existe bien une association nationale de sourds et une association nationale de malentendants. Ce qui ne les empêche pas de se rencontrer lors des réunions de la Confédération des sourds et des malentendants du Canada pour échanger leurs préoccupations et s'entendre sur des points communs. Au niveau mondial, il existe une Fédération mondiale des sourds et une Fédération mondiale des malentendants, ce qui n'empêche aucunement les malentendants ou devenus-sourds d'occuper des postes de leadership à la Fédération mondiale des sourds ou vice-versa.

Ici, au Québec, il existe une association provinciale de devenus-sourds (ADSQ) et une association provinciale de parents d'enfants sourds (AQEPA). Et ces deux groupes se rencontrent lors des réunions du Centre québécois de la déficience auditive (CQDA), qui existe précisément pour favoriser de telles rencontres, et pour chapeauter et canaliser les divers courants de pensée du monde de la déficience auditive. Il ne faut donc pas se surprendre si les sourds ressentent le besoin de créer leur propre association au niveau provincial.

Tout cela pour dire que lorsqu'on décide de prendre la plume pour écrire un texte destiné à un public, on court le risque que ce public interprète nos propos d'une autre façon que nous l'espérons, et qu'on se fasse parfois taper sur les doigts. Et c'est normal. VOIR DIRE, comme toutes les autres revues, ne fait pas exception. Au lieu de crier «ayoye» et de s'en aller, pourquoi n'aurions-nous pas le courage d'assumer pleinement nos opinions et de les défendre dans les pages mêmes de la revue? L'invitation vous est lancée, à vous de la saisir. ■

RÉACTIONS... RÉACTIONS... RÉACTIONS... RÉACTIONS...

Dans le numéro 50 de VOIR DIRE (Novembre-décembre 1991), à la page 18, l'article intitulé «Entrevue exclusive entre Theresa Kelly et Lucette Desrosiers. Le «français signé: un mode de communication dans l'enseignement des enfants sourds» est une gaffe commise envers la communauté des Sourds du Québec.

Les auteurs du texte en question n'ont jamais accepté le fait que la LSQ ait sa place dans l'éducation des enfants sourds. Cela est dû au fait qu'elles sont très mal informées, et je les invite à venir voir les recherches qui se font présentement sur la LSQ à l'UQAM, ainsi que les excellents résultats obtenus dans une école primaire de St-Hyacinthe, de même qu'à consulter les nouveaux programmes d'enseignement de la LSQ présentement en usage à l'IRD et les documents provenant des conférences Deaf Way sur la vie culturelle et linguistique des communautés sourdes, tenues à Washington, D.C., en 1989.

Depuis son apparition, le français signé n'a jamais produit de résultats probants, et il n'a jamais connu la moindre popularité, sinon dans le cercle très restreint de ses créateurs. De plus, le français signé n'est pas une langue mais simplement une tentative infructueuse de gestualiser la langue française, tandis que la LSQ est une langue à part entière qui exprime efficacement le contenu de la pensée par un mode purement gestuel propre à la communauté Sourde. Par conséquent, la LSQ doit occuper la première place dans l'enseignement aux enfants Sourds, car elle est leur langue première et naturelle et la plus sûre garantie de leur épanouissement personnel. Le français lu et écrit, qui demeure important, vient ensuite, afin de permettre aux enfants Sourds de communiquer avec les

entendants. Donc, point n'est besoin d'un «français signé», qui est une source de confusion et d'aliénation culturelle pour l'enfant Sourde.

Pour terminer, j'espère que les deux dames en question auront compris mon point de vue et sauront en reconnaître le bien-fondé. À bon entendeur, salut!

Marius LATULIPPE

Animateur d'atelier de communication en LSQ

Madame Desrosiers,

Je suis très surprise que vous disiez, dans l'entrevue que vous avez accordée à Mme Theresa Kelly, que la LSQ n'aurait aucune grammaire, aucun dictionnaire spécifique. Comme responsable de la Protection de la Langue des Signes Québécois à la Société Culturelle Québécoise des Sourds, je peux vous dire que nous sommes nombreux à travailler sur le projet de rédaction d'un dictionnaire de la LSQ.

Et, comme preuve toute simple que la LSQ a une grammaire, c'est qu'on peut exprimer en LSQ des idées au passé, au présent et au futur. Comme la LSQ est une langue visuelle, sa grammaire s'exprime visuellement dans l'espace. Donc, la LSQ est différente du français, mais la LSQ est la vraie langue des sourds, et les enfants sourds ont le droit de l'apprendre à l'école. Il ne faut pas les priver de ce droit. Merci de m'avoir lue.

Céline LANGLOIS

Directrice, PLSQ

Société Culturelle Québécoise des Sourds

RÉACTIONS... RÉACTIONS... RÉACTIONS... RÉACTIONS...

LSQ versus français signé: La LSQ l'emporte haut la main!

L'entrevue de Mme Theresa Kelly avec Mme Lucette Desrosiers, parue en pages 18 et 19 du numéro 50 de VOIR DIRE (novembre-décembre 1991), contient beaucoup de points ambigus, et j'ai décidé d'y répondre en vous proposant la comparaison suivante entre le français signé et le LSQ.

CRITÈRE ÉVALUÉ	FRANÇAIS SIGNÉ	LSQ
C'est une vraie langue	NON	OUI
A été créé(e) par les sourds	NON	OUI (choisie comme langue officielle)
A été créé(e) par des entendants	OUI	NON
Fait partie de la culture sourde	JAMAIS	VRAI À 100%
Exprime la philosophie et la psychologie des sourds	SUPERFICIELLEMENT	PROFONDÉMENT
Son vocabulaire signé est le même partout au Québec	NON	OUI
Est utilisé(e) partout (maison, école, travail, loisirs)	NON	OUI
Est facile à apprendre pour les professeurs entendants	OUI (se conforme à la grammaire française)	PLUS DIFFICILE
Est facile à utiliser pour les professeurs sourds	NON (ne l'utilisent jamais)	OUI, SANS EFFORT
Demande un effort d'apprentissage à l'enfant sourd	OUI (oppression)	NON (il y a droit)
Utilise des modèles visuels pour l'apprentissage	OUI	NON
La communication par ce moyen est efficace	TRÈS PEU	COMPRÉHENSION CLAIRE
Les explications données par ce moyen sont faciles à comprendre	NON	OUI
Possibilité de faire comprendre le sens des mots complexes	PAS VRAIMENT (longues explications)	COMPRÉHENSION RAPIDE
Grammaire, expressions et concepts propres à la culture sourde	NON (empruntés au français)	OUI
Richesse visuelle du vocabulaire	NON	OUI
Peut être utilisé pour interpréter des conférences à débit rapide	NON (difficile à suivre)	OUI
À victorieusement résisté à toutes les attaques depuis des centaines d'années	NON	OUI (jamais disparue)
Des sourds ont obtenu des maîtrises et des doctorats aux E.-U. en utilisant les équivalents américains.	NON	OUI

Mme Desrosiers est venue me rencontrer après la publication de l'article. J'ai été heureux de discuter de cet intéressant sujet avec elle et d'échanger nos points de vue. Nous nous sommes très bien compris.

Il est aussi à noter qu'en décembre dernier, je me suis rendu à l'Institut des Sourds de Charlesbourg pour avoir une entrevue avec M. Paul Delage, principal inventeur du français signé.

Celui-ci m'a alors confirmé lui-même que, suite à des tests comparatifs, il en est venu à la conclusion que la LSQ est supérieure en tous points au français signé.

Par conséquent, il semble clair que le débat LSQ/français signé est un débat inutile et que nous devons tous accepter le fait inéluctable que la LSQ, langue première des sourds, est pour eux le meilleur moyen de communication qui soit, tant en milieu scolaire qu'ailleurs. La communauté sourde en est très heureuse, et nous espérons que cela permettra à la LSQ d'être enfin reconnue à sa pleine valeur.

Gilles READ

Directeur général de l'AAPA

Français signé, LSQ et éducation des enfants sourds: Quelques commentaires

Dans l'article intitulé «Le français signé: un mode de communication dans l'enseignement des enfants sourds», paru en pages 18 et 19 du numéro 50 de Voir Dire, madame Lucette Desrosiers affirme être certaine à 100% qu'il est impossible de bien apprendre à lire et à écrire correctement la langue française par l'utilisation seule de la LSQ. À mon avis, ce n'est pas vrai. Je regrette, mais je crois que Mme Desrosiers est mal informée, car la LSQ est une langue très vivante, ouverte sur le monde, possédant une structure et une grammaire très spécifiques acceptées et reconnues par plusieurs linguistes au Québec.

Pour ce qui est de l'apprentissage du français, je pense personnellement que dès sa naissance, nous devons donner à l'enfant sourd un environnement linguistique de LSQ pour favoriser le développement le plus rapide possible de toutes ses facultés cognitives, surtout de son aptitude à la conceptualisation et à l'expression des idées par le langage qui lui est le plus facilement accessible: la LSQ. Par la suite, il sera progressivement mis en contact avec la langue française, mais en utilisant toujours la LSQ pour lui expliquer le sens des mots français, car l'enfant sourd vit et pense en LSQ. Il doit concevoir le français comme une langue différente de la LSQ mais qu'il peut apprendre tout aussi facilement que la LSQ.

Maintenant si, à mon avis, l'éducation des personnes sourdes a été depuis très très longtemps un échec, c'est parce que l'on en a trop demandé à l'enfant sourd: il doit en effet en même temps: s'adapter au port de sa prothèse auditive, apprendre la lecture labiale, apprendre le français signé et apprendre la LSQ, sans oublier les autres matières scolaires. Comment voulez-vous qu'un enfant sourd réussisse à assimiler tous ces divers apprentissages? N'est-ce pas trop exiger de lui? L'enfant entendant, lui, n'a qu'à assimiler la langue française. Voilà pourquoi l'enseignement aux enfants sourds doit se faire exclusivement en LSQ, le français étant présent au programme, mais comme langue seconde. Cela allégerait beaucoup la tâche de l'enfant, et rendrait tous ses apprentissages beaucoup plus intéressants.

Malheureusement, les enseignants sont presque tous membres de la communauté francophone, et considèrent les enfants sourds comme des francophones handicapés au lieu de les considérer comme des membres d'une communauté culturelle différente ayant droit à un enseignement dans leur langue naturelle. Et c'est là peut-être la principale raison de l'échec de l'éducation des enfants sourds: la non-reconnaissance de leur spécificité linguistique et culturelle par le système éducatif.

J'aurais aimé expliciter davantage mes idées, mais cela n'est que partie remise. En attendant, j'aimerais dire qu'avant de parler à travers son chapeau, madame Desrosiers aurait dû venir rencontrer les personnes chargées de l'enseignement de la LSQ pour éclairer ses questionnements. Cela nous aurait fait grandement plaisir.

Gérard LABRECQUE

Éducateur communautaire

RÉACTIONS... RÉACTIONS... RÉACTIONS... RÉACTIONS...

Réponse à l'article sur le français signé

En lisant l'entrevue de Lucette Desrosiers, réalisée par Theresa Kelly dans le numéro 50 de VOIR DIRE, j'ai éprouvé du découragement et de la colère en constatant la diversité des opinions sur la question de la langue des sourds. Et je vous explique pourquoi.

Je laisse aux spécialistes de la langue le soin de préciser que la Langue des Signes Québécoise est une langue à part entière, avec ses règles morphologiques, syntaxiques et grammaticales.

Je me contenterai de décrire le cheminement qui nous a mené à la Langue des Signes Québécoise.

La Langue des Signes a toujours existé. Tous les pays du monde possèdent autant de langues des signes que de langues parlées! La langue des signes du Québec, nous est venue via la France et les États-Unis et a été utilisée dans l'éducation, jusqu'à la fin du XIXe siècle.

En 1880, lors du Congrès de Milan, l'oralisme fut décrété le seul mode d'enseignement pour les enfants sourds, isolant ainsi tous ceux qui employaient la langue des signes pour communiquer et s'instruire.

C'est vers les années soixante-dix, que l'Institution des Sourdes de Montréal s'intéressa à la question des signes dans l'enseignement des sourds avec l'aide du psychologue Charles Caouette, des sœurs Laurette Frigon et Marguerite Gauthier, ainsi que l'abbé Paul Leboeuf, qui s'inspirèrent de la méthode de la Communication Totale qui était en vogue aux États-Unis. Le Québec adopta ce mode d'enseignement dans toutes les institutions qui desservaient les sourds.

Comment en sommes-nous venus à questionner la L.S.Q.? Tout simplement en observant la façon dont les enfants signaient dans les écoles. En classe, ils utilisaient le français signé, mais une fois dans la cour de récréation, dans les corridors, et dans la cafétéria, ils communiquaient d'une autre façon. C'est Paul Bourcier qui m'a d'abord fait remarquer cette différence.

Plus tard, lorsque j'ai remplacé l'abbé Leboeuf à ses cours de signes, je me suis aperçue que le français signé est une langue artificielle, et j'avais du mal à l'enseigner parce que je ne la sentais pas comme une vraie langue.

Un jour, un adulte sourd vint me voir dans ma classe. Après avoir échangé quelques propos avec lui, je compris au regard intéressé des élèves entendants qu'ils s'interrogeaient sur le contenu de notre conversation qu'ils ne comprenaient pas. En effet, ils me demandèrent si je leur enseignais la même langue que je parlais avec la personne sourde. Prise au dépourvu, j'ai répondu non.

En juin 1980, Paul Bourcier et moi, nous nous sommes inscrits à des cours de linguistique de six semaines, offerts par

l'Université Gallaudet, de Washington, aux professeurs de Langues des Signes.

Au retour, et après mûres réflexions, nous avons résolu d'enseigner la langue des Signes du Québec au lieu du français signé. À la même époque, Raymond Dewar commençait sa carrière à Lucien-Pagé, et nous lui avons fait part de notre nouvelle orientation, laquelle fut reçue avec beaucoup d'enthousiasme. D'un commun accord nous avons décidé d'appeler cette langue, la Langue des Signes Québécoise (L.S.Q.); Raymond Dewar, en bon nationaliste, préconisait cette appellation de préférence à celle donnée auparavant par les chercheurs américains qui l'appelaient la Langue des Signes Canadienne Française (LSCF).

La langue des Signes Québécoise a toujours existé, les sourds l'ont toujours utilisée entre eux, mais on l'appelait les signes des sourds-muets. Voyons ce qui s'est passé aux États-Unis. Vers 1960, l'anglais signé aux États-Unis fut imposé dans les cours, comme but pédagogique, mais pas comme une langue mais un support pour la langue de la majorité: l'anglais, le français.... tandis qu'en dehors de la classe, la plupart des sourds continuaient à communiquer en American Sign Language.

À la même époque, le linguiste américain Stokoe et son équipe se penchèrent sur l'A.S.L. et ce n'est qu'à la fin des années soixante-dix que la notion de l'A.S.L. s'incarna et se répandit dans le milieu des sourds américains. Ce n'est qu'en 1980, que cette nouvelle notion apparut au Québec.

Aujourd'hui, suite à la découverte de sa langue, de sa culture et de son histoire, la communauté sourde vit une véritable révolution. Depuis une quinzaine d'années, selon les rapports officiels, l'éducation des sourds est remise en question à la suite de différents changements qui ont eu lieu un peu partout à travers le monde (en Suède, au Danemark, en Suisse, et en France, dans quelques états américains et dans la province voisine, l'Ontario). Le bilinguisme a été proposé, c'est-à-dire: l'enseignement dans la langue des Signes Américains ou la langue des Signes Québécoise comme langue maternelle, et l'anglais ou le français comme langues secondes.

Julie Elaine ROY

Pour répondre aux propos de Mme Lucette Desrosiers parus dans le numéro 50 de Voir Dire (novembre-décembre 1991), je ne crois pas que l'enfant sourd puisse réussir en classe avec le français signé. Le français signé est une copie du français écrit, et il a été inventé par des entendants afin de permettre aux enfants sourds de communiquer avec les entendants. Mais cette méthode d'enseignement oublie que l'enfant doit se développer par lui-même, dans sa langue à lui, et non dans une langue étrangère que les entendants voudraient lui imposer. ■

Sylvain LAVERDURE

Animateur d'atelier de communication en LSQ



Association des
adultes avec
problèmes auditifs
de Montréal
Association of
Hearing-Impaired
Adults of Montreal

**8688, rue Esplanade
Montréal, Qc H2P 2S4**

Directeur général: **(514) 381-8259**
Service de Relais Bell: **1-800-363-6511 (ATS)**
1-800-363-6600 (VOIX)

L'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs de Montréal offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème auditif (sourde, mal-entendant, devenu-sourd...) à mieux vivre dans la société.

COTISATION ANNUELLE

Membre actif (toute personne avec un problème auditif)

\$ 10.00

Membre de soutien (parents, intervenants...)

\$ 20.00

UN ORGANISME FINANÇÉ PAR
AN AGENCY FINANCED BY





De g. à d.: Mathieu Larivière, président de l'AAPA, Henry Whalen, président de l'Association des Sourds de l'Ontario, Gilles Read, directeur général de l'AAPA, et Gary Malkowski, député sourd de York Est (à Toronto).

Le 16 novembre 1991:

Les sourds de Montréal reçoivent de la grande visite

Par **Arthur LEBLANC**

Le 16 novembre dernier, de concert avec les autres associations locataires du 8688 de l'Esplanade, à Montréal, l'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs de Montréal organisait une soirée de conférences et sociale dont le but était de maintenir une certaine cohésion entre les diverses associations de personnes sourdes de la région de Montréal et dont les recettes devaient aider à assumer les frais de location du local.

Cet événement était une première en son genre, et ce fut une réussite assez modeste sur le plan financier, mais ce fut un succès sans précédent au niveau du "spectaculaire". L'invité principal de la soirée était nul autre que le député sourd (N.P.D.) de l'Ontario, Gary Malkowski, de Toronto. Il faut dire que Gary n'est pas un inconnu parmi les leaders sourds de Montréal, puisqu'ils ont eu l'occasion de le connaître et de travailler avec lui dans le domaine de la promotion des intérêts des personnes sourdes depuis quelques années, entre autres, lors de la mise sur pied du service de relais Bell, il y a quelques années.

À certains moments au cours de la soirée, l'assistance a donné libre cours à de fortes émotions. Il y avait tellement d'électricité dans l'air qu'on se serait cru à une soirée de victoire électorale. D'autre part, le député Malkowski a eu droit à un interrogatoire en règle. D'abord, l'animateur de la soirée, Gilles Read, (qui fut un camarade d'études de M. Malkowski à l'université Gallaudet, il y a quelques années) lui a posé des questions sur son cheminement professionnel jusqu'à son élection comme député. Ensuite, quelques participants lui ont aussi posé des questions sur des sujets plus précis. Le député, lui, tel un bon politicien, se sentait très à l'aise pour répondre à toutes ces questions.

Quelques questions fort pertinentes ont été posées, telles que: comment se sentait-il le soir de sa victoire électorale, lui qui ne s'y attendait aucunement? Pour lui d'abord, ce fut la stupeur et la surprise. Il a dû changer du jour au lendemain sa façon de vivre et de penser. Ce qui a été le plus difficile pour lui et qui l'est encore, c'est que comme député, il doit d'abord et avant tout s'occuper des problèmes des électeurs de son comté. Mais Gary, lui, il est spécial. Il est sourd dans son cœur, dans son corps et dans son âme, et son réflexe premier, c'est de venir en aide à ses semblables. Cela peut sembler tout naturel, mais dans les faits, ce n'est guère facile de faire une distinction entre les électeurs entendants et les sourds qui ne sont pas de son comté. (C'est impossible que des électeurs sourds soient majoritaires dans un comté donné et élisent automatiquement un député sourd.)

Gary subit aussi de fortes pressions d'un peu partout de la part du monde des sourds. Il reçoit des invitations pour participer à des conférences un peu partout en Ontario, et même à l'extérieur de sa province: il en a reçu même de la Colombie-Britannique, du Québec, de Terre-Neuve et même



Le député sourd Gary Malkowski pose ici en compagnie d'un groupe de leaders sourds, surtout des professeurs de LSQ.

des États-Unis et d'ailleurs dans le monde: il était conférencier lors du dernier congrès de la Fédération mondiale des sourds, à Tokyo, en juillet. Ce qui est certain, c'est que les yeux de sourds du monde entier sont maintenant tournés vers le Canada. Comme Canadiens, nous sommes très fiers d'avoir le seul député sourd au monde.

Lors de son passage au Québec, la question qui inquiétait le plus Gary, c'était l'éventuelle séparation du Québec d'avec le Canada. C'est une question très délicate. Plusieurs personnes pensent que comme Québécoises, elles devraient être en faveur de la séparation, mais que comme personnes sourdes, il serait peut-être préférable d'avoir une toute autre opinion. Qui sait si, une fois indépendants, les sourds du Québec ne recevraient pas moins de services de la part du gouvernement? Cette question est bien problématique pour les sourds du Québec.

Le député Malkowski de passage à Québec

Mercredi soir le 20 novembre, le député sourd Gary Malkowski débarquait à l'aéroport de l'Ancienne Lorette, près de Québec, avec un groupe de parlementaires ontariens. Une surprise l'attendait lors de son arrivée, puisque les sourds de Québec, avertis de son arrivée, se sont présentés en grand nombre à l'aéroport, pour l'accueillir. Cela lui a fait chaud au cœur et a surpris les autres personnes qui l'accompagnaient.

Le but de sa visite à Québec était d'assister à une rencontre au Parlement de Québec le lendemain jeudi 21 novembre, où la Commission constitutionnelle de l'Ontario devait discuter avec quelques membres de la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir constitutionnel du Québec, sur la question d'une possible séparation et de ce qu'il adviendrait ensuite.

Quelques leaders sourds de Montréal ont été dépêchés à Québec à cette occasion dans l'espoir de rencontrer quelques ministres importants, mais cet espoir ne s'est pas concrétisé. Peu importe, on se reprendra...

Pour terminer, l'impression que Gary Malkowski a laissée chez nous, c'est qu'il est un gars simple et abordable comme tous les autres sourds. Il a fortement exhorté les sourds à s'unir, car c'est le seul moyen de faire avancer nos causes. Il a aussi dit que rien n'empêchait les Québécois d'élire eux aussi un député sourd si l'occasion venait à se présenter. ■



On remarque ici Denise Read, animatrice de la soirée, ainsi que son groupe en pleine action, présentant un spectacle parfaitement approprié au thème de la soirée.

Photographe: Yvon MANTHA



La S.C.Q.S. présente son:

Festival Provincial des Arts '91

Par **Johanne BOULANGER**
Collaboration spéciale

Cette année, les organisateurs du Festival Provincial des Arts de la Société Culturelle Québécoise des Sourds, tenu à Québec du 11 au 13 octobre dernier, étaient fiers d'annoncer au public la commémoration du 160^e anniversaire de la fondation de la première école pour les Sourds-Muets au Canada.

Outre cet important anniversaire, de nombreuses autres activités étaient également au programme du festival. Le vendredi soir avait lieu la présentation, par le Théâtre Visuel des Sourds, du document vidéo «*La surditude Guinéenne*». Plusieurs personnes y assistaient et ont pu s'informer sur la culture des sourds de Guinée. On se rappelle que deux stagiaires sourds guinéens ont récemment visité le Québec pour s'initier à notre culture sourde et à nos services pour les sourds.

Durant la journée du samedi, deux conférences furent présentées: d'abord celle de Roger St-Louis, de l'Ontario, qui nous a entretenu de la politique concernant la L.S.Q. et l'A.S.L. en Ontario. C'était très intéressant. La deuxième conférence, que j'ai prononcée moi-même en compagnie des membres de mon groupe de recherche à l'U.Q.A.M. (Colette Dubuisson, Jules Desrosiers et Linda Lelièvre), concernait «*Les mouvements de la tête lors des interrogations en L.S.Q.*» Ce fut une belle expérience pour nous.

En soirée, il y avait la remise du Prix Raymond-Dewar, décerné cette année à M. Serge Brière. Il en était vraiment surpris. Par la suite, des concurrents ont présenté divers spectacles dans le cadre des concours culturels, après quoi tous purent assister à une très intéressante présentation sur l'histoire de la première école pour les sourds au Canada, donnée par les comédiens sourds Patrick Boudreault et Serge Brière. Puis vint la distribution des prix aux gagnants des concours culturels, et la soirée se termina par la projection d'un vieux film en noir et blanc sur l'éducation des sourds à l'I.S.M., qui suscita beaucoup de nostalgie.

Le dimanche matin, malgré le froid, tous les participants ont pris le départ pour un rallye automobile à travers le Vieux Québec. Arrivés au but, une présentation extérieure avait lieu devant la bâtisse qui a abrité la première école pour les Sourds au Canada, sise au 31 de la rue d'Auteuil. Une plaque commémorative temporaire fut alors dévoilée.

Durant l'après-midi avait lieu l'assemblée générale de la S.C.Q.S., au cours de laquelle un nouveau conseil d'administration fut élu pour une période de deux ans. Il se compose de: Thierry Arnaud, président; Jacques Boudreault, vice-président; Serge Brière, trésorier; Sonia Dubé, secrétaire; et Johanne Boulanger, archiviste. ■



Le vendredi soir, lors de l'ouverture du festival, il y a eu une présentation du documentaire vidéo «*La Surditude Guinéenne*». MM Boubacar Diop, président de l'Association des Sourds de Guinée; Michel Brière, responsable du projet, Roger St-Louis, responsable des sourds francophones de l'Ontario, Jacques Boudreault, président de la S.C.Q.S., et Karou Kaba, formateur de l'enseignement aux sourds à Conakry (Guinée).



Voici une partie des gagnants du concours culturel (arts, artisanat, passe-temps et spectacles), en compagnie de Pierrette Guay, 2^e à gauche, responsable du concours. Photographie: **Claire-Lyne POIRIER**

LISTE DES GAGNANTS DU FESTIVAL PROVINCIAL DES ARTS '91 LE 12 OCTOBRE 1991

Arts plastiques

Peinture

- 1ier : Yann Lacroix, Montréal
2ième: Yves Bélanger, Québec
3ième: Yves Bélanger, Québec

Sculpture

- 1ière: Nicole Gosselin, Qué.
2ième: Nicole Gosselin, Qué.
3ième: Nicole Gosselin, Qué.

Photographie

- 1ier : Guy Leboeuf, Montréal
2ième: Gilles Delisle, Laval
3ième: Rachel Bédard, Sherbrooke

Dessin

- 1ière: Manon Desharnais, Québec
2ième: Jeanne Legault, Québec
3ième: Manon Desharnais, Québec
Mention: Louise Fontaine, Québec

Dessin encadré

- 1ière: Manon Desharnais, Qué.
2ième: Victor Maheu, Québec
3ième: Marthe Maheu, Québec

Section «Enfants» de l'école de Charlesbourg

Dessin

- 1ière: Marlène Pilote
2ième: Amy Lavoie
3ième: Marlène Pilote

Dessin original

- 1ière: Manon Poulin
2ième: Jonathan Langlois
3ième: Nicolas Bernier

Spectacles sur scène

Chant

- 1ier : Gervais Roy, Québec

Pantomime

- 1iers: Michel Lelièvre, Mtl
Lyne Beauchamp, Mtl

Activités récréatives

Passe-temps individuel

- 1ier : Marcel Roy, Québec
2ième: Patrick Boudreault, Québec
3ième: Marcel Roy, Québec

Passe-temps individuels (bois)

- 1ier : Bertrand Pomerleau, Beauce
2ième: Bertrand Pomerleau, Beauce
3ième: Bertrand Pomerleau, Beauce

Arts ménagers

Macramé

- 1ière: Gervaise Cloutier, Hull
2ième: Gisèle Cyr, Hull
3ième: Gervaise Cloutier, Hull



L'assemblée générale annuelle de la S.C.Q.S. a permis d'élire le nouveau conseil d'administration pour l'exercice 1991-1992. De G. à D.: Sonia Dubé, secrétaire; Thierry Arnaud, président; Jacques Boudreault, vice-président; Serge Brière, trésorier; Céline Langlois, directrice de la P.L.S.Q.; et Johanne Boulanger, archiviste.



Gervais Roy, de Québec, nous présente ici sa chanson signée: «Je pense à toi toute la nuit».



Ici, c'est une pantomime avec Michel Lelièvre et Lyne Beauchamp (tous deux de Montréal). Depuis un an, Michel est une véritable révélation dans le domaine du théâtre.

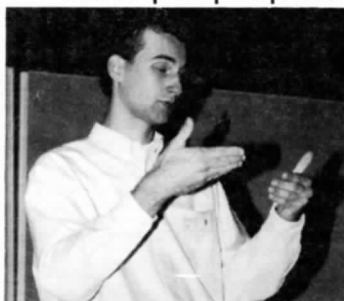


Johanne Boulanger et Serge Brière exécutent ici des improvisations sur scène, répondant aux désirs du public.

Voici les quatre principaux conférenciers de la journée du samedi:



Céline Langlois



Patrick Boudreault



Johanne Boulanger



Roger St-Louis

Récipiendaire du Prix Raymond-Dewar pour 1991: M. Serge Brière

Par Yvon MANTHA

Comme le veut la tradition, c'est dans le cadre du Festival Provincial des Arts '91 que la S.C.Q.S. a décerné pour la troisième fois le Prix Raymond-Dewar. Le récipiendaire fut cette année M. Serge Brière, et la remise du prix s'est déroulée à l'Institut des Sourds de Charlesbourg, le 12 octobre dernier.

C'est surtout en raison de sa contribution exceptionnelle au documentaire vidéo «*Surditude guinéenne*», dont il s'est occupé depuis 1990, qu'il s'est mérité cet insigne honneur. Mais son implication dans les diverses associations de personnes sourdes au cours des vingt dernières années a également eu une influence favorable sur le choix du comité de sélection.

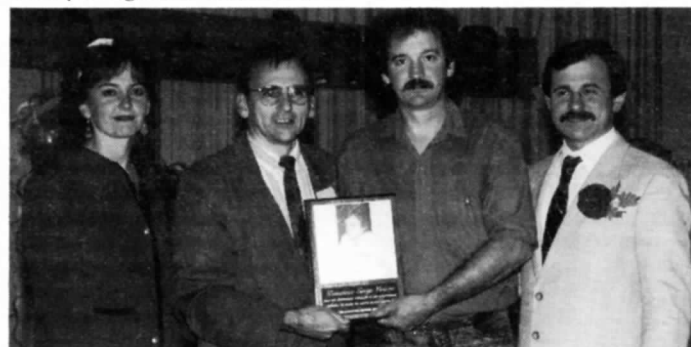
M. Brière s'est énormément distingué par son dévouement inlassable au développement de la culture sourde et à la recherche sur la communication gestuelle, ainsi qu'à la promotion des droits de la personne sourde. Son leadership au cours des 10 dernières années ne peut être mis en doute, et une récompense bien méritée ne pouvait survenir à un meilleur moment pour lui.

Rappelons que le Prix Raymond-Dewar, attribué annuellement par la S.C.Q.S., est une plaque commémorative arborant le nom de chaque récipiendaire et s'accompagne d'un prix personnel remis au lauréat, qui pourra le conserver. Le nom «Prix Raymond-Dewar» est gravé en alphabet manuel sur la plaque. Un comité spécial de la Société Culturelle Québécoise des Sourds, formé de représentants des diverses associations de personnes sourdes du Québec, se réunit annuellement pour choisir, parmi un certain nombre de candidats, le meilleur défenseur des droits des sourds au cours de l'année précédente, lequel devient le récipiendaire du Prix Raymond-Dewar. Ce comité se compose présentement de MM. Arthur LeBlanc et Yvon Mantha.

Pour la première fois depuis trois ans, la compétition pour l'attribution de ce prix fut chaudement disputée, puisque la marge des votes pour le choix du récipiendaire fut très serrée et une décision unanime ne put être atteinte que par suite d'une consultation auprès de quelques associations plus directement concernées.

À retenir: suite à la dernière assemblée générale des membres de la S.C.Q.S. tenue le printemps dernier, il fut décidé à l'unanimité que le Prix Raymond-Dewar sera dorénavant décerné bisannuellement (soit à tous les 2 ans). Ce changement s'avérera nécessaire afin de ne pas épuiser trop rapidement la liste des

futurs candidats. Autrement, le prix perdrait de sa crédibilité et de son prestige auprès des associations et du public sourd. La prochaine attribution de ce prix se fera donc en 1993 seulement, et chacun se demande qui sera la première femme à recevoir cette prestigieuse distinction.



M. Serge Brière, troisième récipiendaire du Prix Raymond-Dewar, a reçu cet insigne honneur des mains de Jacques Boudreault, président de la S.C.Q.S. Hélène Hébert, animatrice de la soirée, et Yvon Mantha, directeur du comité de sélection du Prix Raymond-Dewar, assistent à l'événement.

Photographe: Claire-Lyne POIRIER

Implications sociales de Serge Brière

- Il a fondé en 1968 le Théâtre des Sourds de Montréal.
- Il est membre fondateur du Théâtre Visuel des Sourds du Québec depuis 1982, dont il est l'actuel président.
- Il a reçu une formation de professeur de L.S.Q.
- Il donne des cours de perfectionnement aux professeurs de L.S.Q. à Montréal et Ottawa depuis 1984.
- Il est professeur en communication gestuelle auprès d'enfants sourds à l'école l'Assomption, de St-Hyacinthe, depuis 1985.
- Il fut assistant de recherche au département de psychologie de l'Université McGill et professeur de L.S.Q. de 1986 à 1988.
- Il fut membre de divers comités de la S.C.Q.S., de l'A.A.P.A. et du C.E.I.L.S.Q., de 1989 à 1991.
- Il fut directeur provincial du comité de la P.L.S.Q. en 1990.
- Il fut assistant à la caméra lors du tournage du documentaire vidéo «*Surditude Guinéenne*» (contribution exceptionnelle), en 1990.
- Il représenta le Québec au comité international sur l'histoire des Sourds, à l'Université Gallaudet, à Washington, en 1991.
- Il travaille toujours à la cueillette d'informations sur différents aspects de l'histoire des sourds québécois, en collaboration avec Jacques Boudreault. ■



Le comité organisateur et le conseil d'administration de la S.C.Q.S.: mission accomplie pour 1991.



Lors de la soirée «Témoignages des Vieux Sourds», tenue au local de l'Association des Sourds de Québec, étaient présents: debout, de g. à d.: Gilles Bastien, Guy Leboeuf, Jacques Boudreault, Benoit Bouchard, président de l'A.S.Q., et Marcel Rouleau. Assises, de g. à d.: Micheline Warren et Pierrette Guay.

Découverte de la première école pour les sourds au Canada

Par Jacques BOUDREULT

En 1985, le comité organisateur du sommet québécois de la déficience auditive m'avait invité pour donner une conférence le 1er février 1986, avec 3 autres leaders sourds. Le titre de la conférence était: «*La langue des Signes Québécois: une valeur inestimable*». J'ai accepté l'invitation car je voulais sensibiliser le public à notre langue maternelle mais, au début, je n'avais aucune information à communiquer sur l'histoire de la L.S.Q. Ayant lu dans le livre des cours de L.S.Q. que le frère Jean-Marie Young, c.s.v., avait été le premier directeur sourd de l'Institution des Sourds de Montréal, cela m'a motivé à faire des recherches plus approfondies sur l'histoire de la communauté sourde du Québec, et plus particulièrement sur l'histoire de la L.S.Q. et de l'enseignement aux sourds depuis le 19e siècle.

En 1990, en consultant la «gazette officielle» de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada (19e siècle), j'ai découvert l'emplacement de la bâtisse de la première école pour les «sourds-muets» au Canada, au 31 de la rue d'Auteuil, à Québec. Cette école avait été ouverte par M. Ronald Macdonald, en 1831. C'est pourquoi j'ai été très heureux de profiter de la célébration en 1991 du 160e anniversaire de l'ouverture de cette école pour dévoiler, dans le cadre du Festival des Arts '91 de la Société Culturelle Québécoise des Sourds, une plaque commémorative temporaire attestant l'importance de cet édifice historique pour la communauté sourde. L'an prochain, pour le



Dévoilement de la plaque devant la première école pour les sourds au Canada, en présence des personnages historiques: Antoine Caron (Patrick Boudreault), Mme Louise Lavallée-Labrecque (Madeleine Paillé) et Ronald MacDonald (Serge Brière). Ont aussi assisté à cette cérémonie: Jacques Boudreault, président de la S.C.Q.S., Gaston Guimond, du Conseil des monuments et des sites de Québec, et Marie Leclerc, échevin de la ville de Québec. Photographie: Claire-Lyne POIRIER

161e anniversaire, nous dévoilerons une plaque définitive en bronze, en présence de nombreuses personnalités.

C'est très important de sensibiliser les communautés sourde et entendant du Québec sur l'histoire des sourds, sur les succès remportés par le passé par les éducateurs sourds auprès des enfants sourds, sur les succès professionnels des personnes sourdes, sur la protection et la promotion que nous devons à la L.S.Q. et sur les droits des sourds. Car on assiste à la destruction de la langue des signes par diverses méthodes d'oppression telles que l'oralisme pur, le «français signé» et l'implant cochléaire.

Chez les entendants, le ministère de l'éducation exige que les étudiants apprennent l'histoire du Québec et soient sensibilisés à leur culture et à leur langue française, pour pouvoir les défendre. Alors on doit aussi exiger des personnes sourdes qu'elles connaissent l'histoire de leur communauté et de leur langue et soient ainsi motivées à défendre leur héritage culturel et linguistique contre l'oppression et le paternalisme de certains entendants. ■



Voici la bâtisse de la première école pour les sourds au Canada, sise au 31, rue d'Auteuil, dans le Vieux-Québec.

ACCÈS

2000



*ACCÈS-2000 est un programme
visant à rendre accessibles aux
personnes sourdes et malentendantes
les principaux services publics
et privés d'ici l'an 2000.*

Micheline RACETTE,
coordonnatrice
du projet Accès 2000



Bell



Bonjour,

J'aimerais profiter de ce début d'année pour vous offrir mes meilleurs vœux de Bonheur, Santé et Succès.

Nous voilà à l'aube de l'année '92. Beaucoup de travail a été fait, mais beaucoup reste à faire. Je fais appel à toute personne intéressée de se joindre à notre équipe, en régions, et qui a le goût de s'impliquer dans notre Programme pour devenir partenaire d'Accès 2000. Le prérequis? Croire en notre cause! Téléphonez-moi au C.Q.D.A. au 381-4028.

L'année s'est terminée en beauté avec de très belles réalisations. Je remercie ceux et celles qui sont les artisans de nos succès de '91.

Déjà nous pouvons envisager que l'année qui vient sera elle aussi assez productive. Les policiers des districts 34 et 42 recevront la formation en janvier et février.

La Commission des Droits de la Personne a reçu une session de sensibilisation à son bureau de Québec par une de ses employés, Mlle Danielle Robichaud, qui s'occupe pour nous, d'organiser la session au bureau de Montréal.

Une entente a été finalisée avec Emploi et Immigration Canada. Une formation sera offerte aux 125 bureaux à travers

la province. Cette formation se tiendra de janvier à mars '92.

Madame Louise Gervais, quant à elle, est la personne avec qui se font les contacts à Communication-Québec. Là aussi la formation est prévue pour le début de l'année.

Madame Pauline Fortier, au DSC Honoré-Mercier a profité de la Semaine Santé et Sécurité au Travail (21 au 27 octobre dernier) pour sensibiliser le personnel de plusieurs établissements publics de la région de St-Hyacinthe.

Toujours à St-Hyacinthe, Madame Lyse Vallières, que bon nombre de personnes connaissent pour son excellent travail à l'IRD, fait la sensibilisation du personnel à l'Hôtel-Dieu, qui est son nouveau lieu de travail.

Mmes Fortier et Vallières sont deux de ces personnes qui ont pris contact avec moi pour m'offrir leur service au Programme Accès 2000. C'est tellement encourageant de constater qu'il y a des gens qui veulent vraiment nous aider.

Que puis-je ajouter? C'est très satisfaisant. Grâce au travail de tous ces gens nul doute qu'en l'an 2000 le Québec sera un endroit où il fera bon vivre pour toutes les personnes déficientes auditives. ■

Service de relais Bell

«SK-GA»

«SK-GA»

«SK-GA»

Bonjour à vous chers clients,

Nous voici à notre second rendez-vous et ce mois-ci nous avons pensé lever le voile sur l'ambiguïté des fin d'appels. En fait, nous admettons qu'il puisse arriver, à très faible pourcentage cependant, qu'une téléphoniste raccroche trop tôt à son abonné malentendant, toutefois, presque la totalité de ces "erreurs" pourraient être évitées si l'utilisation de "SK-GA" était mieux comprise. Nous allons donc essayer d'être aussi clair et concis que possible en vous l'expliquant.

Le moyen le plus simple serait évidemment de nous dire dès le départ que vous avez plus d'un appel à faire. L'autre moyen le voici; À la fin de vos conversations, lorsque vous utilisez le sk-ga vous voulez dire à votre correspondant entendant : "J'ai terminé mais si tu veux ajouter quelque chose, je t'écoute toujours", si à ce moment-là l'entendant ajoute autre chose, nous terminons sa tirade avec "sk-ga" également. S'il décide de terminer en disant simplement "bye bye" et de raccrocher, à ce moment-là nous vous enverrons simplement "sk". C'est ici que tout se joue.

Il irait de votre intérêt de nous faire part de votre présence en faisant d'abord, un "sk" pour terminer complètement votre appel et ensuite nous faire quelques espaces libres ou quelques points (...), juste histoire de nous laisser savoir que vous ne désirez pas raccrocher. Bien sûr, notre pratique demande que nous attendions quelques secondes, mais parfois, bien que nous attendions toujours un peu, ces quelques secondes s'avèrent, en certains cas, insuffisantes. C'est très difficile à contrôler car souvent on se fie à la rapidité du relais que l'on vient d'effectuer. Cette méthode éviterait également les cas embarrassants parmi lesquels la téléphoniste doit terminer seule des appels, parce que certains abonnés demandent à appeler un autre numéro sans prendre le temps de terminer l'appel en cours. Il est parfois pénible et difficile de terminer des appels pour quelqu'un d'autre, car à ce moment-là nous ne faisons plus office de relais, mais de diplomate ou de médiateur, et cela n'est pas notre rôle.

Il nous fait plaisir de répondre par l'intermédiaire de notre chronique à un de nos abonnés qui, suite à notre premier article nous a écrit une magnifique lettre. Cette personne, qui se reconnaîtra sûrement, nous demandait s'il était possible que le ou la téléphoniste s'identifie homme ou femme lorsqu'il ou elle

prendrait l'appel. À ce sujet nous avons consulté les téléphonistes qui ont jugé que le fait de s'identifier ne changerait rien au relais lui-même, et qu'à la demande des clients et à la discrétion du ou de la téléphoniste, cette personne pourra s'identifier. Il est important de ne pas perdre de vue, que cela reste au choix de la personne qui sert de relais. Le ou la téléphoniste n'est pas tenu(e) de répondre à cette question puisque notre rôle doit rester aussi neutre et anonyme que possible. Lorsque le ou la téléphoniste se fait remplacer durant un relais, ce qui est fréquent dans les conversations longues, il serait difficile d'interrompre les conversations pour le simple fait de s'identifier. Après ce sondage auprès des téléphonistes, nous croyons préférable de continuer la méthode actuelle et de répondre directement à nos abonnés si ceux-ci le demandent.

Nous tenons à remercier de tout cœur cette personne qui a su prendre le temps et la peine de nous faire part de son opinion.

Avec le merveilleux temps des fêtes qui approche, nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour souhaiter à tous et à toutes, nos meilleurs vœux pour une année de joie et de prospérité. N'oubliez pas de nous écrire, nous attendons vos lettres avec impatience, de nouveau voici l'adresse à retenir:

Service de relais Bell

a/s du Comité Action Relais

671 rue de La Gauchetière Ouest

Bureau 500, Montréal (Québec) H3B-2H8

Au plaisir de vous lire bientôt, bien à vous, ■

Le Comité Action Relais

Par Lisette L'ITALIEN

TÉL.: (514) 931-4555

IAN MARK & ASSOC.

AUDIOPROTHÉSISTE
HEARING AID ACOUSTICIAN

CÉLINE LACHANCE
AUDIOPROTHÉSISTE

4479 O. STE. CATHERINE W.
MONTREAL, P.Q. H3Z 1R6



Une justice accessible aux personnes sourdes et malentendantes

Par l'équipe du C.Q.D.A.

Tel est le titre du Mémoire que présentera le Centre Québécois de la Déficience Auditive, au Sommet de la Justice.

En effet, du 17 au 20 février 1992, se tiendra, dans la ville de Québec, le Sommet de la Justice. Cet événement a pour but de réviser notre système de justice actuel pour le rendre «plus accessible, moins coûteux, plus doux et plus souple, plus équitable».

Le Centre québécois de la déficience auditive, organisme sans but lucratif voué à la défense des droits et intérêts des personnes ayant une déficience auditive a bénéficié d'une subvention de la Chambre des Notaires du Québec pour participer au Sommet sur l'accessibilité à la justice, mis sur pied par le Ministère de la Justice. Ce Sommet se tiendra en février 1992. Le présent document résume les grandes lignes du Mémoire du C.Q.D.A. ainsi que la liste des recommandations qu'il contient.

Suite à une enquête auprès des personnes bien au fait de la problématique de la surdité et de l'appareil judiciaire, le Mémoire dresse un tableau le plus réaliste possible des problèmes auxquels sont confrontées les personnes qui vivent avec une déficience auditive face à l'appareil judiciaire. On y analyse les textes de loi proprement discriminatoires et ceux qui comportent des insuffisances susceptibles de porter préjudice aux personnes déficientes auditives. De plus, le Mémoire décrit les situations, les attitudes et les procédures préjudiciables au contrevenant qui a une déficience auditive. Il en explique les causes et propose des solutions sous forme de recommandations.

Ainsi, même si le législateur s'est efforcé d'éviter toute forme de discrimination explicite dans la loi, l'article 847 du Code civil, relatif au testament devant notaire, constitue encore une entorse à cette règle. En effet, telle que libellée, cette disposition ne reconnaît pas l'interprétation par signes comme un moyen de communication valable pour une personne ayant une déficience auditive désirent se prévaloir de son droit à faire un testament sous forme authentique.

On trouve une insuffisance discriminatoire dans l'article 36 de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, concernant le recours à l'interprète. Selon cette disposition, l'assistance gratuite d'un interprète n'est possible que dans les causes criminelles, à l'exclusion des causes civiles, des procédures administratives, des actes devant notaire ou des rencontres avec son avocat.

Les procédures défavorables aux personnes déficientes auditives apparaissent, notamment, dans le choix des membres du jury, où la personne sourde est systématiquement éliminée, et au moment de l'arrestation d'un contrevenant qui a une déficience auditive.

À chaque étape du processus judiciaire, de la commission du délit au séjour en milieu carcéral, nous avons examiné les pratiques et les attitudes des parties et dégagé les inadéquations ou les lacunes de la réglementation et de la pratique judiciaire. On retrouve des comportements déplorables à tous les paliers de l'appareil judiciaire: au poste de police, au tribunal, en milieu carcéral, sans oublier l'Aide juridique et les actes devant notaire.

L'un des problèmes principaux touche l'interprétation visuelle et l'assistance technique à la surdité. En effet, notre système judiciaire repose essentiellement sur la communication verbale et devient difficilement accessible à une personne dont la communication verbale est le handicap. L'interprétation visuelle, gestuelle ou oraliste, constitue donc, au premier chef, le moyen privilégié qui permette d'assurer à la personne sourde l'équité de la justice. C'est ce qui ressort des nombreux témoignages recueillis. Notre mémoire soulève plusieurs questions relatives à l'interprétation visuelle: les lacunes du service d'interprétation judiciaire, la compétence des interprètes visuels, les limites du langage visuel, la confidentialité. À cela s'ajoutent certaines considérations pratiques sur la technologie et l'aménagement physique des salles d'audiences.

Le Mémoire propose un certain nombre de solutions sous forme de recommandations. Ces dernières visent avant tout à faciliter l'accessibilité à la justice pour la personne sourde ou malentendante, qu'elle soit accusée, victime d'un acte criminel, témoin à un procès ou simple spectatrice. Plusieurs de ces recommandations préconisent des mesures de sensibilisation à la problématique de la surdité auprès des intervenants du Ministère de la justice et des responsables de l'information juridique, de façon à favoriser, chez la personne déficiente auditive, une meilleure connaissance de ses droits individuels et de l'appareil judiciaire.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

- (1) Que le Ministère de la justice collabore avec les autres services de l'État à l'établissement de statistiques déterminant sa clientèle ayant des problèmes auditifs et en tienne compte dans la mise en oeuvre de mesures visant à améliorer l'accessibilité de la justice aux personnes handicapées.
- (2) Que le Ministère de la justice mette en place des programmes d'information et de sensibilisation du personnel judiciaire et parajudiciaire sur la spécificité de la déficience auditive et la psychologie des personnes sourdes et malentendantes.

- (3) Que le Ministère de la justice s'assure que les intervenants de la justice (policiers, procureurs de la Couronne, juges, avocats, notaires et personnel du milieu carcéral) et les dispensateurs de l'information juridique (personnel d'accueil, personnel administratif) soient sensibilisés aux difficultés que rencontrent les personnes sourdes, notamment en mettant à leur disposition un document protocole contenant les principes minima à respecter dans leurs contacts personnels et dans le traitement des dossiers impliquant les personnes vivant avec une déficience auditive.

- (4) Afin de remédier à la méconnaissance de l'appareil judiciaire des personnes sourdes, que le Ministère de la justice prépare des documents vidéo sous-titrés et codés qui illustrent, par des moyens qui leur sont accessibles, les principaux termes juridiques, les structures essentielles de l'appareil judiciaire et son fonctionnement.

- (5) Que la réforme du système de l'Aide juridique tienne compte de la situation socio-économique précaire dans laquelle vit la majorité des personnes qui ont une déficience auditive.

- (6) Que l'article 847 du Code civil soit amendé de façon que l'interprétation visuelle, gestuelle et oraliste, soit reconnue par la loi comme technique de communication valable lors de la confection du testament devant notaire par une personne ayant une déficience auditive qui désire s'en prévaloir.

- (7) Que le législateur rende explicitement obligatoire dans la loi le recours gratuit à l'interprétation visuelle pour la personne ayant une déficience auditive à tous les paliers de l'appareil judiciaire et parajudiciaire, y compris les tribunaux administratifs et les actes devant notaire.

- (8) Que le gouvernement du Québec établisse des programmes de financement de services d'interprétation visuelle pour les personnes sourdes ou malentendantes appelées à comparaître comme parties ou comme témoins, dans toute procédure judiciaire, pénale ou civile, tant aux audiences de procès ou aux audiences préliminaires, qu'aux rencontres préparatoires avec leurs avocats.

- (9) Que le gouvernement accorde à l'interprétation visuelle, gestuelle ou oraliste, le statut professionnel au même titre qu'à l'interprétation linguistique.

- (10) Que le gouvernement mette sur pied un programme de formation d'interprètes visuels compétents et ayant une meilleure connaissance de l'appareil judiciaire et que, à défaut d'en trouver qui y répondent déjà, le Ministère de la justice recrute un certain nombre d'interprètes reconnus pour leur compétence en langage visuel et leur donne une formation spécifique dans le domaine juridique, afin d'assurer à la communauté sourde et malentendante l'assistance la plus adéquate possible.

- (11) Que le législateur inscrive dans la loi l'obligation d'autoriser l'interprète à rencontrer la personne sourde concernée afin de faciliter une meilleure compréhension mutuelle dans l'utilisation du langage visuel.

- (12) Que le législateur réglemente la procédure de façon à rendre obligatoire l'interruption sporadique du processus judiciaire pour respecter la confidentialité des interventions de la personne sourde auprès de son avocat ou pour favoriser quelques minutes de repos à cause des exigences de l'interprétation visuelle.

- (13) Que tous les postes de police du Québec soient munis au moins d'un téléphone adapté pour les personnes malentendantes et d'un téléscripateur pour les personnes sourdes, afin de faciliter aux contrevenants sourds ou malentendants la communication avec leurs proches ou leur avocat.

- (14) Que toutes les cours de justice du Québec mettent à la disposition des personnes sourdes ou malentendantes, au minimum, un téléphone adapté et un téléscripateur qui leur permettent de communiquer selon leurs besoins propres.

- (15) Que dans chaque cour de justice au moins une salle soit équipée d'un système adapté d'amplification.

- (16) Que dans chaque cour de justice, au moins une salle soit équipée des appareils nécessaires à l'utilisation de la sténotypie assistée par ordinateur.

- (17) Que le Ministère de la justice tienne compte des frais inhérents à leur besoin d'interprète dans la détermination des barèmes d'admissibilité à l'Aide juridique des personnes sourdes et malentendantes.

- (18) Que le personnel judiciaire, y compris les policiers et le personnel des centres de détention, reçoive un minimum de formation sur le langage visuel gestuel ou oraliste, de façon qu'il soit moins dépourvu devant certaines situations.

- (19) Que le gouvernement mette à la disposition de la personne sourde ou malentendante un moyen officiel d'identification où serait inscrit clairement son handicap.

- (20) Que le centre de détention tienne compte, conformément à l'article 26 de la Charte des droits et libertés du Québec, de la situation particulière d'isolement que la surdité impose à la personne sourde et n'alourdisse pas davantage sa peine en la plaçant dans des conditions plus pénibles encore.

- (21) Que, à défaut de le faire pour toutes les institutions pénitentiaires, un personnel formé à l'interprétation visuelle soit affecté à un centre de détention qui accueillerait tous les détenus ayant une déficience auditive.

- (22) Que le gouvernement établisse un programme «d'accréditation d'interprètes pour sourds et établisse un registre central des interprètes accrédités (...) afin d'en faciliter la disponibilité».

- (23) Que le gouvernement établisse «un programme de prêt d'équipement de communications pour les avocats consultant un client sourd afin de faciliter leur communication et la préparation du procès soit pénal soit civil».



Dimension de la jeunesse

Les belles fêtes de Noël...



Michel LELIÈVRE
Chroniqueur jeunesse

Après les examens scolaires, ce sont les vacances et les partys. On a envie de s'amuser, on a toujours le plaisir à l'esprit, et on a la joie d'exprimer librement notre plaisir lors de ces partys où les «beaux parleurs» nous font vivre des moments d'enchantement. En 1991, deux partys ont particulièrement capté l'attention de la jeune génération qui est la nôtre. L'un fut le party organisé par Alain Elmaleh et son équipe, au CLSM, le 7 décembre, et le deuxième fut celui des étudiants sourds du cégep du Vieux-Montréal, le 18 décembre.

Party de Noël des jeunes au CLSM, le 7 décembre

C'était une première hors de l'ordinaire pour le CLSM: un party de Noël organisé par et pour les jeunes. Ce concept venait de Alain Elmaleh, le nouveau directeur des jeunes au CLSM, qui s'est mis à la tâche dès le début d'octobre. Quelques autres jeunes vinrent se joindre à lui par la suite pour contribuer à l'organisation: Brigitte Forget, Patrice Locas et Jocelyne Desrochers, et tous ensemble ils ont su faire de ce party une fête extraordinaire. 83 convives sont venus au party, chacun et chacune avec leur cadeau, pour partager l'enchantement. Au cours de la soirée, ces cadeaux ont été distribués au hasard par le Père Noël à l'oeil taquin (Dany Castilloux).

Après le départ du Père Noël pour un autre toit, les convives ont goûté au succulent buffet composé de mets canadiens et marocains préparé par les organisateurs. Puis les jeux de groupe, animés par Dina Francisque, firent bouger les convives afin de les tenir bien éveillés. Un spectacle du groupe THE RAPPERS fut également au programme avec les danseurs Benoît, Tobilynne et Jay. Ils ont encore une fois présenté un bon spectacle.

Oh! la! la! Les deux adultes qui supervisaient nos activités messieurs Réjean Brisebois et Raymond Richer, avaient l'air enjoué et semblaient avoir envie de participer aux jeux. Ils revivaient sûrement leurs années de jeunesse!

Alain Elmaleh et Brigitte Forget, les principaux organisateurs, sont heureux du résultat de la soirée qui fut, sans nul doute, très réussie, compte tenu du fait qu'ils en étaient à leur première expérience d'organisateur. À la demande de nombreux convives, Alain et Brigitte souhaitent organiser encore d'autres partys de Noël, car l'oeil taquin du Père Noël ne nous oubliera pas. Ils vont peut-être aussi organiser un party de Pâques, les courageux!

Party de Noël au cégep, le 18 décembre

L'invitation avait été lancée par l'Association des étudiants sourds et malentendants post-secondaires (AESMPS), en collaboration avec le Service d'aide à l'intégration des étudiants, pour ceux et celles qui étudient au cégep et à l'université. C'était une belle occasion pour les étudiants de se rencontrer et de fêter ensemble à l'occasion de Noël, après de longs mois d'études qui furent parfois lourds à porter. Et les interprètes aussi étaient invités. Pour une fois cependant, ces interprètes ne venaient pas pour interpréter, mais pour célébrer Noël avec nous, ce qui aurait été impensable en tout autre temps de l'année!

Roméo Pilon s'était déguisé en Père Noël aux yeux pers, et tout le monde s'est bien amusé avec ce Père Noël rieur.

Beaucoup de surprises ont ponctué cette soirée. Des plaques commémoratives ont été décernées aux étudiants membres du conseil d'administration de l'AESMPS pour les remercier de leur dévouement aux affaires étudiantes des sourds du cégep du Vieux-Montréal. Les récipiendaires des plaques furent Claire Delagarde pour son travail de relations publiques; Julie Laberge, secrétaire; Catherine Lamoureux, responsable de la revue LE GESTOIX; et moi-même, pour ma présidence. Nous sommes bien contents de nos réalisations au cours de l'année 1991.

Louise Bernier a également reçu un présent pour ses beaux efforts comme directrice artistique et responsable de la revue LE GESTOIX de janvier à juin. On lui a remis un livre assez prestigieux sur la mythologie, et elle s'est empressée de commencer à le lire, car elle aime tant ce sujet! Les gagnants du tirage de trois livres de bandes dessinées assez comiques furent; Luisa Attisano, Louise Bernier et Marie-Pier Lachapelle. Après le départ du Père Noël, nous avons poursuivi notre célébration en nous régaland au restaurant tant fréquenté par les étudiants du cégep: le café Le Pèlerin, de la rue Ontario.

En bref, les jeunes semblent avoir été comblés par l'un ou l'autre de ces deux partys de Noël, car tous deux ont connu chacun un beau succès, au dire unanime des convives. Ce qui n'a empêché personne de continuer à fêter dans d'autres partys aussi, entre amis, entre familles ou entre amoureux, jusqu'à l'aube de la nouvelle année 1992. S'il y a eu d'innombrables fêtes pour quelques-uns, il n'y en a pas eu beaucoup pour d'autres. Mais ce qu'il y a d'important à l'occasion des fêtes de Noël, c'est qu'on puisse fuir la routine quotidienne et se distraire agréablement dans l'enchantement des «beaux parleurs» de Noël. On en retiendra certes de beaux souvenirs que nous pourrions partager ensuite à la rentrée scolaire ou de retour au boulot. ■

Association des Personnes avec Problèmes Auditifs des Laurentides

Par **Régine FORTIN**
secrétaire

Le 15 septembre 1991, les membres de l'Association des Personnes avec Problèmes Auditifs des Laurentides (APPAL) ont tenu leur assemblée générale et élu leurs administrateurs pour l'année 1991-92.

Voici les officiers élus:

André Bernier, président
Pierre Simard, vice-président
Régine Fortin, secrétaire
Mireille Émond, trésorière
François Labrecque, directeur des loisirs

Le bureau de l'APPAL est ouvert le mercredi, de 19 à 21 heures.

L'adresse: **A.P.P.A.L.**
64 St-Georges
St-Jérôme (Québec) J7Z 4Y9
Téléphone: (514) 621-7981 (ATS) ■



L'Association des Sourds de Beauce Inc.

10955, 2^e Avenue, St-Georges Est, Beauce (Québec) G5Y 1V9 (418) 227-1224 (ATS) ou (Voix)
Bureau: Lundi à vendredi de 9:00 h à 16:00 h

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1991-1992

Michel Thibault – Président
Bertrand Pomerleau – Vice-président
Denise Dutil – Secrétaire

Yvon Veilleux – Trésorier
Ghislain Boucher – directeur

Alain Gauthier – directeur
Martin Lachance – directeur

(Samedi, le 5 septembre 1992, nous fêtons notre 10^{ème} anniversaire. Nous vous attendons: vous serez tous les BIENVENUS)



Remise d'un chèque de 10 000 \$ des Clubs Lions à la Villa Notre Dame de Fatima

Par **Benoît LORRAIN**
Directeur Général
Villa Notre-Dame-de-Fatima

Photos: **CLUB LIONS**

Vaudreuil le 14 novembre 1991 – À l'occasion de l'assemblée du cabinet du District A-8, M. Paul Lapostole, Gouverneur du District A-8 et M. Bernard Rivet, Président du comité de la surdité, remettent à la Villa Notre-Dame-de-Fatima un **chèque de 10 000 \$**.

Fondée en 1948 par le Service Social pour personnes sourdes, la Villa Notre Dame de Fatima offre des services de camp d'été et d'hiver, de répit dépannage et d'accueil de groupes. Nous voulons répondre aux besoins exprimés par la communauté sourde.

La Villa accueille plus de 1 000 personnes sourdes par année à travers les différents services offerts.

Compte tenu le caractère charitable de notre organisme, nous n'avons d'autres choix que de miser sur la générosité du Public, des Fondations et des Organismes. Il en est un que je veux remercier tout particulièrement; il s'agit du Club Lions Montréal Villeray sourds et le Comité de la Surdité.

En effet au cours des 5 dernières années le Club Lions a versé plus de 30 000 \$ à notre organisme. Cette générosité exem-

plaire nous permet de poursuivre notre mission et ainsi favoriser l'amélioration de la qualité de vie des personnes sourdes les moins favorisées.

Longue vie à cette association qui a pour but de **SERVIR**. ■



Nous voyons ici de gauche à droite: Réjeanne Livernois, du Club Lions; Benoît Lorrain, dir. gén., de la Villa Notre-Dame-de-Fatima; Paul Lapostole, gouverneur des Clubs Lions district A-8; André Weir, président du Club Lions, Mtl-Villeray; et Jean-Marc Gravelle, Club Lions Mtl-Villeray.



Le Club Lions, au Manoir Cartierville

Par **Jean-Guy BEAULIEU**

La joie battait son plein, au Manoir Cartierville, lors de la visite annuelle des membres du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds), dimanche, le 15 décembre 1991.

Cette activité des Lions, devenue une tradition, est aussi réconfortante pour les membres du Club Lions que pour les résidentes et résidents du Manoir Cartierville. La joie qui illumine les visages de ces personnes âgées est une récompense en soi.

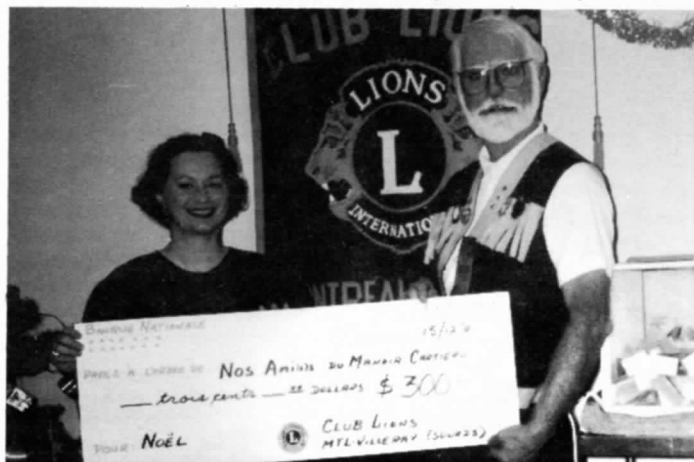
Un cortège de personnages de Noël était au rendez-vous: deux Pères Noël, la Mère Noël, le Lutin, deux fous du Roi, ont distribué des bonbonnières, chanté, dansé, pris et distribué des photos.

Aux personnes qui nous demandent: «Pourquoi être Lions?», la réponse est toute simple: «Il est bon de sentir que nous avons participé à alléger le fardeau des quelques personnes, à procurer du bon temps aux personnes âgées, à venir en aide aux personnes démunies.»

Nous devons au Lionisme de nouvelles amitiés. Des hommes et des femmes sur qui on peut compter et qui peuvent compter

sur nous. Des gens sincères avec qui on peut réaliser des choses qui font une différence dans notre communauté.

Le Lionisme, c'est la camaraderie et la joie de vivre. Si vous avez le goût de vous impliquer dans le Club Lions, n'hésitez pas à communiquer avec un des membres du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds). Elle ou il vous invitera peut-être à déjeuner!!! ■



Madame Louise Barrière, du Manoir Cartierville, reçoit, au nom des bénéficiaires, un chèque des mains du président du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds), le Lion André Weir. Photos: **CLUB LIONS**



Père Noël, lutin, fous du Roi, entourant une résidente du Manoir Cartierville, Marie-Claire Mathilde. Le Lion Roland Aubry, du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds), à droite, surveille la scène.



«Il y a plus de joie à donner qu'à recevoir.» C'est ce que semblent dire les membres du Club Lions, lors de leur visite annuelle, au Manoir Cartierville.



Nouvelles du C.L.S.M.

Par Jean DAVIA

Directeur des relations publiques

Un mot de l'ex-président

Ce qui suit est mon rapport comme administrateur du C.L.S.M. pour la période de l'année 1990-1991 au cours de laquelle j'ai occupé le poste de président.

J'ai organisé moi-même la soirée "Bye-Bye 90" avec M. Jacques Giguère, car personne d'autre ne s'est porté volontaire pour organiser cette soirée. Malgré cela, tout s'est bien passé.

Le C.L.S.M. a mis en application sa nouvelle politique d'admission des non-membres le vendredi soir, au coût de 3,00 \$ par personne. De février à la fin de septembre 1991, nous avons amassé près de 1,200.00 \$ grâce à ces frais d'admission. Pour une année entière, les revenus tirés de ces frais d'admission pourraient atteindre 4,300.00 \$. Je remercie tout ceux qui ont appuyé cette nouvelle politique d'admission.

Une demande de subvention dans le cadre du programme **Nouveaux Horizons** a été soumise pour les personnes de l'âge d'or, mais les résultats de cette démarche n'étaient pas connus au moment d'écrire ces lignes. Cependant, nous avons obtenu une réponse positive à notre demande de subvention au programme **expérience du travail** du C.R.S.S.M.M. Ce programme nous permet d'embaucher 4

employés pour un an. À date, nous en avons embauché trois, faute de candidats. De plus, cette subvention nous accorde 3 600.00 \$ pour nos frais de fonctionnement. Encore une fois merci à tous nos membres pour avoir appuyé ce projet.

Comme à chaque année, le C.L.S.M. manque d'argent durant l'été. C'est pourquoi une campagne de souscription fut organisée, de mai à août 1991. Cette année, cette campagne de financement nous a rapportés quelques 4 200.00 \$. Merci à tous nos généreux donateurs.

En juillet et août, j'ai également rencontré cinq députés pour leur demander une aide financière totalisant 5,000.00 \$, soit mille dollars chacun. Cette demande avait pour but de recueillir des fonds pour financer la rénovation de notre local, à l'occasion de son 15^e anniversaire, qui aura été célébré le 9 novembre 1991. Trois d'entre eux nous ont répondu par l'affirmative, nous accordant une somme de 1 600.00 \$, les deux autres députés n'ayant pas encore répondu officiellement à ce jour, mais je crois qu'ils seront en mesure de nous obtenir 1 500.00 \$, pour un total de près de 3 100.00 \$. Merci infiniment à ces cinq députés au cœur généreux.

Je suis heureux d'avoir pu me dévouer bénévolement à titre de président du C.L.S.M. au cours de l'année 1990-1991. Ce fut un travail parfois difficile, mais je suis heureux d'avoir pu amasser près de 13 600.00 \$ pour répondre aux besoins de nos membres. Merci aux administrateurs et aux membres du C.L.S.M. pour leur bon travail au cours de l'année. J'en garderai toujours un excellent souvenir et je souhaite bon succès au nouveau conseil d'administration.

Campagne estivale de souscription

Cette année, la campagne estivale de souscription du C.L.S.M. s'est déroulée du 10 mai au 31 août et elle a connu



Paul-André Ouellet, à gauche, en compagnie de Giovanna Piazza et Jean DaVia, reçoit son prix de 100.00 \$ pour avoir amassé beaucoup d'argent pour le C.L.S.M. durant la campagne estivale de souscription.



Sylvio Labrecque, à gauche, reçoit également le prix de 100.00 \$ qu'il s'est mérité par ses efforts pour amasser beaucoup d'argent pour le C.L.S.M.



Voici la grande affiche qui annonçait à tous les résultats de la campagne de financement estival du C.L.S.M.

Photographe: Claire LAUZIER



Élection du nouveau conseil d'administration

Suite à l'assemblée générale des membres tenue le 6 octobre 1991, nous sommes heureux de vous présenter le nouveau conseil d'administration du C.L.S.M. Comme on peut le voir, les nouvelles figures sont nombreuses. Assis, de g. à d.: Gaétano Abbruzzese, trésorier; Guy Fredette, vice-président; Mario Gravelle, président; Serge Doré, secrétaire. Debout, de g. à d.: Benoît Landreville, directeur des jeunes; Francis Lambert, directeur des loisirs; Carmen Grisé, directrice de la culture; Elias Roël, directeur des sports, et José Carlos, directeur des membres.



Visite surprise de René Simard et Marie-Josée Taillefer au CLSM
Personne ne s'attendait à une telle visite. Mais vendredi soir le 22 novembre 1991, les personnes présentes comme d'habitude au local du CLSM eurent la surprise de recevoir la grande visite de l'artiste bien connu René Simard, accompagné de son épouse. Nous les reconnaissons sur cette photo, en compagnie de Mario Gravelle, président du CLSM.

(suite et fin) * * * * *

un très bon succès, puisque 62% de l'objectif fut recueilli, soit 4 200.00 \$ sur un objectif de 7 000.00 \$. Cette somme servira à combler le déficit budgétaire estival du C.L.S.M.

Pour la clôture de la campagne, Giovanna Piazza et moi-même avons organisé une soirée "Nouvelles-Thon", samedi le 31 août, au local du C.L.S.M. Une grande affiche montrait à tous les résultats de la campagne. MM. Paul-André Ouellet et Sylvio Labrecque se sont mérités chacun un prix de

100.00 \$ pour avoir amassé le plus de fonds durant la campagne. Toutes nos félicitations.

Pour terminer, je tiens à remercier bien sincèrement tous ceux et celles qui ont collaboré à l'organisation de la campagne, ainsi que tous nos généreux donateurs. Je souhaite également bonne chance aux organisateurs de la campagne estivale de 1992, et j'invite nos donateurs à nous rester fidèles dans leurs témoignages de générosité. ■



Toute une fête pour l'Halloween

La soirée de l'Halloween du C.L.S.M. était organisée cette année par Francis Lambert et Nathalie Gagnon. L'activité s'est déroulée vendredi le 25 octobre dernier, et 204 personnes étaient présentes. La photo nous montre le groupe des concurrents au concours du meilleur costume, dont le gagnant du premier prix fut celui déguisé en gros paquet de cigarettes (à l'extrême gauche).



L'Halloween des enfants

La journée du dimanche 27 octobre fut réservée aux enfants, qui s'étaient déguisés pour la circonstance, puisqu'on célébrait avec eux l'Halloween. Francis Lambert et Nathalie Gagnon ont bien réussi l'animation du groupe de quelques 50 enfants, qui ont confectionné eux-mêmes leurs costumes. Bien fiers de leurs créations, ils posent ici pour une photo de groupe.

Photographe: Claire LAUZIER

* * * * *

La LSQ: une langue à part entière

Par **Colette Dubuisson**
Collaboration spéciale

Le 28 octobre dernier, dans le cadre de la quinzaine des sciences et des communications, plus de cent cinquante personnes sourdes et entendant ont assisté à une conférence sur la langue des signes québécoise.

Les conférenciers ont été présentés par M. Gilbert Dionne, vice-recteur aux communications.

La conférence se divisait en deux parties. Dans la première partie, Colette Dubuisson, directrice du Groupe de recherche sur la LSQ de l'UQAM, a donné une série d'arguments visant à démontrer que la LSQ possède toutes les caractéristiques propres aux langues naturelles. Dans la seconde partie, Jules Desrosiers, assistant de recherche, a fait un bref historique de l'évolution de la LSQ et de l'enseignement aux sourds au Québec.

Colette Dubuisson a beaucoup insisté sur le fait que la LSQ n'est ni concrète ni limitée, qu'elle a une structure qui lui est propre, qu'elle permet d'étudier et d'enseigner, et qu'elle s'acquiert de façon comparable à la langue orale dans un milieu propice.

Jules Desrosiers a insisté sur l'importance pour les enfants sourds de s'inspirer de modèles sourds adultes, de pouvoir communiquer dans une langue naturelle comme la LSQ et de recevoir un enseignement dans cette langue.

Un rappel des activités concernant la LSQ à l'UQAM a également été fait. Ces activités sont de deux types: d'une part de l'enseignement - cours de LSQ (en voie de restructuration) et certifié en interprétation visuelle - et d'autre part de la recherche.

La conférence a été filmée et un vidéo est en préparation. Ce vidéo sera disponible en janvier prochain au Groupe de recherche (tel: 987-4280 ou ATS: 987-4079). ■

Colette Dubuisson,
directrice du Groupe
de recherche sur la
LSQ de l'UQAM



Jules Desrosiers,
assistant de recherche



ASS. DES PERSONNES SOURDES DE L'ESTRIE

161, rue Peel, Sherbrooke (Québec) J1H 4K2 ou C.P. 955, Sherbrooke (Québec) J1H 5L1
Tél.: 1-819-821-2503 (TTY ou VOIX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1991-92

Marie-Claire Chicoine, Présidente
Luc Mascolo, Vice-président et directeur de promotion
Dominique Dubois, Secrétaire

Lise Simoneau, Trésorière
Raymond Vallière, Directeur des loisirs
Eveline Tremblay, Directrice
Roger Turcotte, Directeur

Assemblée générale et élection du nouveau conseil d'administration de l'Association des Sourds du Haut-Richelieu, Inc.

Par **Yvon MANTHA**
Collaboration spéciale

Samedi le 18 mai dernier avait lieu l'assemblée générale et l'élection du nouveau conseil d'administration de l'ASHR, au local des handicapés (salle Rayon de Soleil), à St-Jean-sur-Richelieu. Pour une rare fois, il y avait une foule de 70 personnes à cette assemblée, alors qu'habituellement nous n'attirions que la moitié de cette assistance. La vraie raison de cette forte participation se trouve dans le fait que tous voulaient savoir qui serait le nouveau président, suite au non-renouvellement du mandat de Nicole Filion, pour raisons de santé. De plus, le 40^{ième} anniversaire de l'ASHR approche, et personne ne voulait voir la dissolution de cet organisme qui nous tient vraiment à coeur. Après 39 ans d'existence, ce n'était pas le moment de tout lâcher.

Lors de l'élection du nouveau conseil d'administration, l'assistance retint son souffle durant de longues minutes, car personne ne voulait accepter de se porter candidat au poste de président. Finalement, suite à l'insistance répétée de son épouse Ginette, M. Bernard Latour a daigné accepter sa nomination et fut élu président de l'ASHR par acclamation, sous les applaudissements nourris de l'assistance. Ce n'est cependant pas une première expérience pour lui, car il a déjà occupé ce poste de 1974 à 1977, poste qui lui sied d'ailleurs très bien.

Après la nomination du président, l'assemblée s'est poursuivie pour l'élection des autres administrateurs, ainsi que le comité organisateur des célébrations du 40^{ième} anniversaire de l'ASHR.

Au cours des dernières années cependant, l'ASHR a eu beaucoup de difficultés à survivre, car la relève se fait rare dans la région. Nous espérons toutefois que les membres garderont entre eux un bon lien de collaboration et de fraternité pour les années à venir. ■

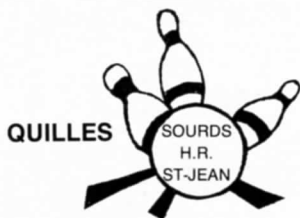


Conseil d'administration de l'ASHR 1991-1992. De g. à d.: Bernard Latour, président; Daniel Filion, vice-président et secrétaire; Léonie Synette, trésorière; et Claude Larivière, organisateur.



Comité organisateur du 40^{ième} anniversaire de fondation de l'ASHR. De g. à d.: Marcel Mimeault, trésorier; Nicole Filion, présidente; Alain Mercier, secrétaire et maître de cérémonie; et Yvon Mantha, relationniste.

Photographe: Yvon MANTHA



Nouvelles de la Ligue de Quilles des Sourds du Haut-Richelieu

Par **Esther LARIVIÈRE**
Secrétaire

Le 8 septembre dernier, la Ligue de Quilles des Sourds du Haut-Richelieu entrait dans sa septième (7^e) année d'activités consécutives à St-Jean. Au total, 32 joueurs des deux sexes se rencontrent chaque dimanche soir pour fraterniser et pratiquer leur sport favori. Vous en reconnaîtrez sûrement quelques-uns sur cette photo du nouveau groupe pour la saison 1991-1992.



Voici le conseil d'administration de la Ligue pour 1991-1992: M. Maurice Livernois, président, M. Bernard Latour, vice-président, Mme Diane St-Hilaire, trésorière, et Mme Esther Larivière, secrétaire (en remplacement de Mme Andrée Boucher, démissionnaire).

Et permettez-moi d'ajouter que nous avons organisé un party pour clôturer la saison 1990-1991, le 11 mai dernier, au restaurant Chez Irène, à Iberville.

L'an prochain, nous espérons voir de nouvelles figures (davantage de femmes!) s'intégrer à notre groupe dynamique. Et vous pouvez toujours venir nous faire une visite le dimanche soir, à la salle Multi-Sport, au 200, rue St-Louis, à St-Jean-sur-Richelieu. Bienvenue à tous! ■



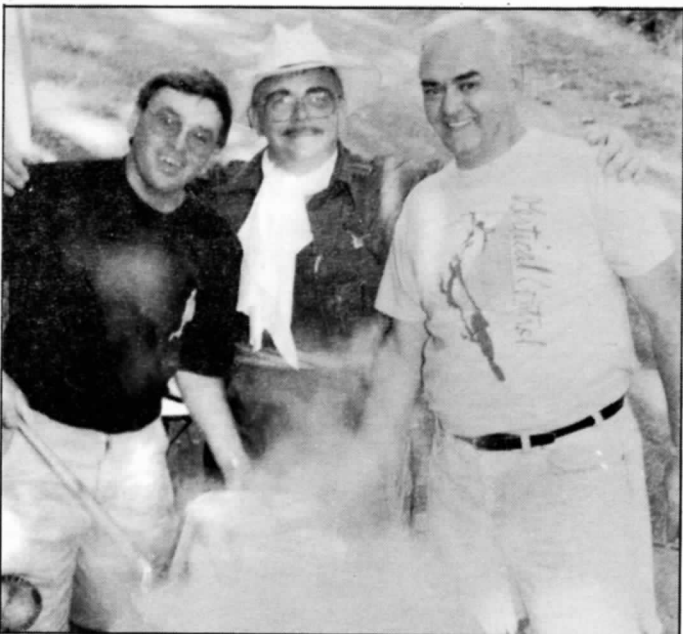
Les champions des éliminatoires: l'équipe Canadiens. De gauche à droite: Jacques St-Hilaire, Pauline Gauthier, Michel Beauregard, Ginette Latour et Maurice Livernois, président de la Ligue.

(suite et fin)



Les champions de la saison: l'  quipe Chicago. De gauche    droite: Marcel Mimeault, R  al Caillyer, Esther Larivi  re, Bernard Latour, vice-pr  sident, et Rodrigue Synette.

  pluchette annuelle de bl   d'Inde de l'Association des Sourds du Haut-Richelieu



Le 23 ao  t 1991, l'Association des Sourds du Haut-Richelieu, Inc. organisait son   pluchette de bl   d'Inde annuelle, agr  ment  e d'un d  licieux buffet froid. Cet   v  nement r  unit pr  s de 70 personnes. Nous remarquons sur la photo, entourant un immense chaudron (de g.    d.): Claude Larivi  re, organisateur, Daniel Filion, vice-pr  sident, d  guis   en fermier pour la circonstance, et Bernard Latour, pr  sident. Avec son large sourire, il n'y a pas de doute qu'il est tr  s heureux d'  tre de retour    son poste   minent. N'est-ce-pas, Bernard?

Photographe: Yvon MANTHA

L'Association des Sourds du Haut-Richelieu Inc.

c  l  brera son
40   anniversaire de fondation
samedi, le 23 mai 1992
   l'H  tel Le Roussillon

Vall  e des Forts
725, Boul. S  minaire Nord
St-Jean-sur-Richelieu, J3B 8H1
R  servation: (514) 348-7376

Logement    partager

Personne sourde recherch  e pour partager un logement    Montr  al    compter du 1er juillet 1992. Contactez Nicole Durocher au 721-9826 (ATS). Merci.

NOUS SOMMES AU SERVICE DE TOUS NOS CLIENTS



Pour r  pondre aux demandes de notre client  le souffrant d'un handicap auditif ou visuel, nous offrons des services adapt  s    ses besoins.

NOUS VOUS DONNERONS LES RENSEIGNEMENTS D  SIR  S

Hydro-Qu  bec rend accessibles les communications t  l  phoniques avec ses clients atteints d'une d  fici  nce de l'ou  , d  tenteurs d'un appareil de t  l  communication pour malentendants (ATME).

Appels de Montr  al et des environs : 381-3847
Appels interurbains sans frais : 1-800-361-1297

NOUS POURRONS VOUS AIDER    LIRE VOTRE FACTURE

Les personnes ayant des difficult  s    lire, celles qui   prouvent des probl  mes de vision, les gens   g  s dont la vue a baiss   peuvent b  n  ficier de l'aide du personnel du service de la Client  le pour lire leurs factures quand ils les re  oivent.

Le num  ro de t  l  phone para  t sur la facture d'  lectricit  .



Hydro-Qu  bec

Naissances et baptêmes

Fannie est née le 28 septembre 1991, 1er enfant de Jacques St-Gelais et Martine Labrecque. Elle a été baptisée le 9 novembre 1991.

Jérémie est né le 26 septembre 1991, 4e enfant de Marcel Fiset et Nathalie Doré. Il a été baptisé le 8 décembre 1991.

Félicitations aux heureux parents.

Décès

À Grand'Mère, M. Lucien Brisson est décédé le 31 octobre 1991, à l'âge de 72 ans. Il laisse ses soeurs Lucienne Brisson Machabée et Laurette, ainsi que ses frères Maurice et Jean.

À Montréal, Mme Bertha Chartrand est décédée le 3 novembre 1991, à l'âge de 94 ans. Elle était la grand-mère de Yvon Mantha.

Au Manoir Cartierville, Mme Kathleen O'Brien Hamel est décédée le 17 novembre 1991, à l'âge de 72 ans.

À Loretteville, le père de Micheline Desjardins, Vautour, est décédé le 1er décembre 1991, à l'âge de 90 ans.

À Valleyfield, M. Roland Major est décédé le 13 décembre 1991, à l'âge de 82 ans.

Au Manoir Cartierville, Mme Blanche Finnegan est décédée le 20 décembre 1991, à l'âge de 87 ans.

Au Manoir Cartierville, Jean Paul-Émile Laroche est décédé le 20 décembre 1991, à l'âge de 82 ans.

Nos sincères condoléances.

Retraite annuelle:

La retraite annuelle pour les sourds de Montréal et des environs aura lieu les mercredi, jeudi et vendredi les 25, 26 et 27 mars 1992, à 19:30 (7:30 pm), à la chapelle N.-D.-du-Bon-Conseil, au 3700, rue Berri, à Montréal, ainsi que dimanche le 29 mars 1992, avec messe à 10:00

Bienvenue à tous. ■

À l'Association des Sourds de Beauce, Inc.:

Bien-Cuit Denise Pomerleau

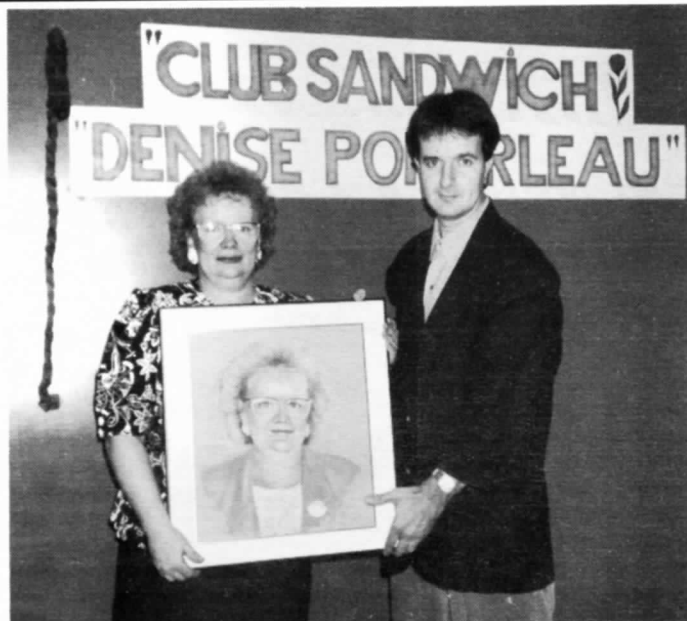
Par **Michel THIBAUDEAU**
Président de l'A.S.B.

Photographe: **Brigitte POMERLEAU**

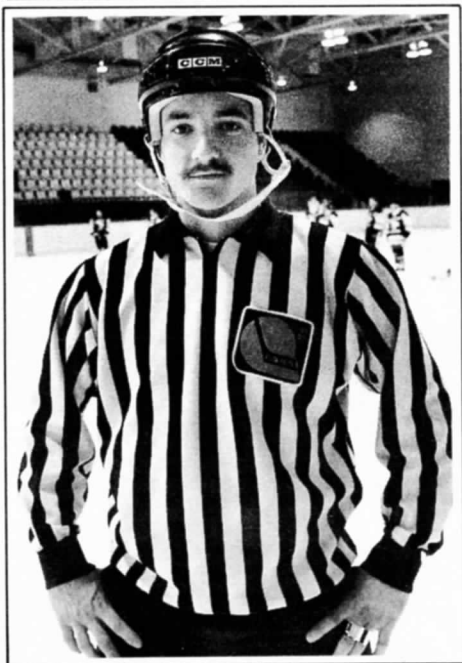
Le 5 octobre dernier, les membres et les amis de l'A.S.B. se sont réunis pour rendre hommage à Denise Pomerleau. On voulait souligner son bénévolat et son immense dévouement, car elle est toujours prête à rendre service quand on lui demande de l'aide. BRAVO Denise!

Rénald Busque (son frère), de Québec, Ghislaine Côté, de Québec, Gemma Jacques, de Québec, Claire-Hélène Nadeau, de Frontenac, et Yvon Veilleux, de la Beauce, se sont bien amusés à taquiner Denise et à lui rappeler toutes sortes de souvenirs. Denise Morin avait pour sa part préparé un délicieux goûter et un magnifique gâteau de circonstance. C'était une façon de remercier les amis qui avaient daigné prendre part à cette mémorable et très amusante soirée.

Denise a dit qu'elle conservera un bon souvenir de cette expérience. Le prochain «bien-cuit» du Club-Sandwich de l'A.S.B. sera celui de l'auteur de ces lignes, Michel Thibaudau, président de l'A.S.B., qui en profite pour inviter à l'avance tous ses amis à venir assister à son rôtissage. C'est à ne pas manquer! ■



Michel Thibaudau, président de l'A.S.B. et animateur de la soirée, remet une reproduction-souvenir à Denise Pomerleau, l'invitée de ce Club-Sandwich.



Benoît Landreville

(Texte et photo parus dans le journal LA PRESSE du 6 décembre 1991)

Âgé de 21 ans, Benoît Landreville entreprend sa deuxième saison comme arbitre dans le secteur Saint-Michel en dépit d'un handicap important: il est sourd et muet. Souffrir de surdit   peut toutefois devenir un avantage quand on pratique un m  tier aussi ingrat.

«Je le sais rapidement quand les gens sont m  contents. Je le vois par leurs expressions et leurs r  actions. M  me avec mes handicaps,   tre arbitre exige beaucoup de sang-froid», gesticule Beno  t    l'intention de son interpr  te Julie Surprenant.

Beno  t, qui lit tr  s bien sur les l  vres, est tr  s fier d'avoir r  ussi    devenir arbitre et souhaite que d'autres l'imitent.

«Je suis fier d'  tre le premier arbitre sourd-muet, explique-t-il. En plus des matches de hockey mineur, j'arbitre les matches entre sourds-muets. C'est    leur

demande que je suis devenu arbitre. Je voudrais en encourager d'autres    le devenir.    l'automne prochain, je retourne compl  ter mes   tudes en administration au c  gep. J'avais essay   auparavant mais j'avais manqu   de volont  . Je me sens maintenant pr  t.

«Je crois que c'est la fiert   de d  montrer que je suis capable de me d  brouiller seul. C'est comme    dans la vie... et aussi sur la patinoire.»

Beno  t aimerait acc  der aux divisions sup  rieures mais il est   videmment d  savantag  .

«Je le cite souvent    mes autres arbitres qui poss  dent souvent plus de talent que lui, souligne son arbitre-en-cher Christian Gu  rin. S'ils poss  daient tous son courage, sa d  termination et son attitude de r  ussir... Beno  t veut s'am  liorer et progresser et c'est un gars tr  s fiable. Apr  s les f  tes, il aura probablement sa chance comme juge de lignes lors de matches de calibre BB. Il semble d  savantag   au d  part mais qui sait jusqu'o   il pourrait se rendre.» ■



Luc MICHAUD
Directeur du CNO et
des JSQ de la FSSQ

SPORT-BEC



Une nouvelle année vient de commencer. Nous espérons que vous avez passé de très belles fêtes. La Fédération Sportive des Sourds du Québec vous transmet ses vœux de Bonne et Heureuse Année 1992. Nous espérons que cette année sera très bonne pour tous les organismes de personnes sourdes à travers le Québec.

Participation au 1er tournoi canadien des dards des sourds

En novembre dernier, deux équipes de dards du CLSM ont participé au premier tournoi canadien des dards des sourds, à Hamilton, Ontario, du 14 au 16 novembre 1991. Nos équipes n'ont pas remporté le tournoi, mais elles ont acquis beaucoup d'expérience et elles ont pu fraterniser avec les autres équipes. Au nom du conseil d'administration de la FSSQ, je désire féliciter tous les participants pour leur belle participation et pour avoir si bien représenté le Québec. Félicitations aussi à Maurice Baribeau et Ginette Lamoureux pour avoir si bien préparé le voyage. Malheureusement, nous n'avons pas encore reçu les résultats officiels du tournoi. Ce sera pour le prochain numéro.

Congrès des sports de la FSSQ

Notre prochain congrès des sports de la FSSQ aura lieu les 7 et 8 février 1992, à l'hôtel Auberge des Gouverneurs, à Trois-Rivières. Tous les membres de la FSSQ pourront assister à ce congrès. On vous attend. Si vous désirez avoir des informations sur le congrès, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 252-3069 (ATS). ■



Le groupe des joueurs de la ligue des dards du CLSM pose ici en compagnie du député sourd Gary Malkowski, de l'Ontario.

Photos: Jacqueline BARIBEAU

Événements à retenir

- 07 - 08 fév. 1992: Congrès de la FSSQ à Trois-Rivières.
- 28 mars 1992: 1er championnat provincial des 10 quilles des sourds, à Montréal.
- 02 mai 1992: 3e championnat provincial de badminton des sourds, à Montréal.
- 16 mai 1992: 2e championnat provincial des dards des sourds, à Trois-Rivières.



Les joueurs de dards du Québec sont ici heureux de poser en compagnie de Mlle Ghysline Fiset, présidente de la FSSQ.



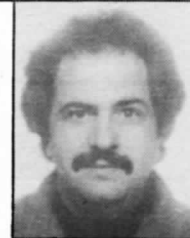
Service d'intégration professionnelle
pour personnes handicapées

Administrer par
l'Association
La Bourgade inc.

801 rue Sherbrooke est, suite 802
Montréal (Québec) H2L 1K6
Téléphone: VOIX: (514) 526-0887
ATS (514) 526-6126



prop.:
Raphaël Desantis
(sourd)



CARROSSERIE R.D. enr.

SPÉCIALITÉS:
DÉBOSELAGE - PEINTURE - MÉCANIQUE
ESTIMATION GRATUITE

321-8114
(ATS)

10766 SALK
MONTRÉAL-NORD, QC
H1G 4Y1



CHASSE & PÊCHE

Avec Jacques VADEBONCOEUR



Pêche d'hiver au Maskinongé

– Pêcher le «Musky» en hiver, faut le faire! Nous avons tenté l'expérience, l'hiver dernier, mes compagnons et moi, quelque part dans la région de St-Gabriel-de-Brandon.

L'expérience s'est avérée plus difficile que prévu en raison de la température plutôt inclemente, avec une pluie persistante, mais nous avons quand même connu de bons moments. Voici une brève description de l'excursion.

Une fois rendu au lac en question, nous avons constaté que ce lac n'est pas accessible au public en hiver. Nous avons donc demandé à un résident de la place de nous autoriser à pêcher, ce qui fut accordé.

Pour ce qui est de la pêche au «Musky», elle exige de la patience de la part des pêcheurs, car le Maskinongé est un prédateur plus difficile à capturer que le brochet qui, lui, semble vouloir mordre à tout ce qui se présente. Pour ce qui est de notre degré de patience, nous fûmes vite rassurés, car nous avons eu la bonne fortune de capturer deux Maskinongés d'environ 6 lbs chacun. Cependant, cette pêche aurait peut-être été plus fructueuse si la température nous avait été plus favorable.

C'est donc dire que les amateurs de pêche d'hiver sur la glace qui ont suffisamment d'endurance et de patience, le déplacement en vaut la peine. Pour la pêche au «Musky», le lac Maskinongé est à conseiller, de même que les lacs St-Louis et Deux-Montagnes. Essayez ce genre de pêche une fois ou deux, et vous m'en direz des nouvelles! ■

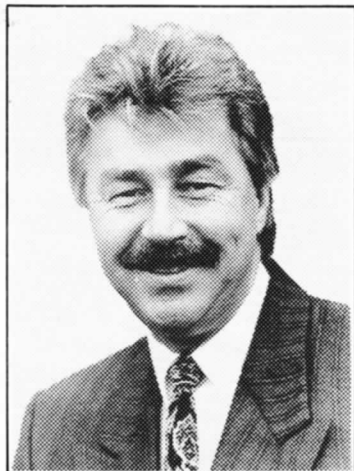


Marcel Lelièvre et Réal Michaud sont très heureux des résultats de leur pêche.

Photographe: Jacques VADEBONCOEUR



François Whissel exhibe ici un des deux Maskinongés capturés au cours de l'excursion.



LECLAIR INC. auto

VENTE • ACHAT • ÉCHANGE • LOCATION

Toutes les marques de véhicules neufs et usagés disponibles

Fait le financement bancaire • Estimation d'accident
voiture de remplacement disponible

Gilbert Thibert
votre courtier en automobile
parle le langage des malentendants



Tél.: 376-2630 (SRB)

Fax: 376-2615

3816 est, rue Jarry, Montréal, Québec H1Z 2G8

BESOIN PRÉCIS, ENDROIT PRÉCIS



RÉVEIL-MATIN
ET
SYSTÈME DE LUMIÈRE
ADAPTÉ

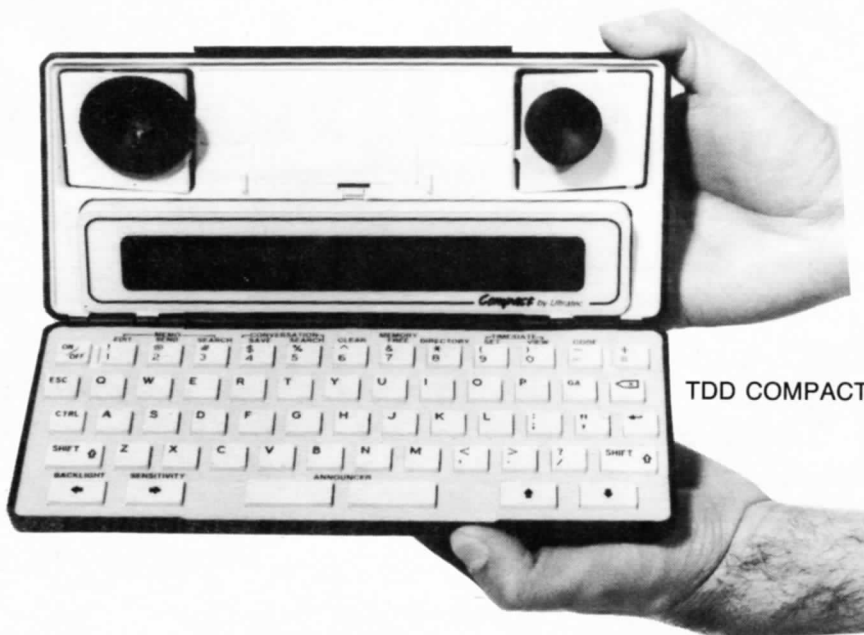


SUPERPRINT

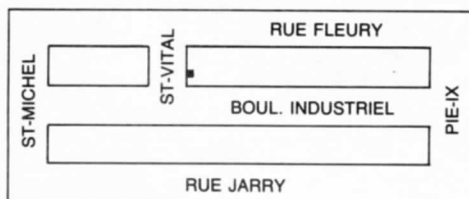


TÉLÉCAPTION 4000

- VENTE
- RÉPARATION
- INTERPRÈTE
GESTUEL



TDD COMPACT



9915 ST-VITAL, MONTRÉAL-NORD
QUÉBEC H1H 4S5

TÉL.: (514) 326-5423
ATS: (514) 326-5429
FAX: (514) 326-6576

TELECOM A-S inc.

LES YEUX POUR ENTENDRE.



LES MAINS POUR LE DIRE.

Pouvoir communiquer, c'est d'abord et avant tout avoir la possibilité de dire et la faculté d'entendre.

Dans le but d'offrir, en tout temps, un service téléphonique accessible aux personnes vivant avec une déficience auditive, Bell Canada a créé le *Service de relais Bell* (SRB). À l'aide d'un téléphoniste du SRB, une communication peut être établie entre une personne entendante et un interlocuteur disposant d'un ATS (appareil de télécommunication pour les sourds).

Pour en savoir davantage, communiquez avec le *Service de relais Bell*.

Personnes sourdes : 1 800 363-6511

Personnes entendantes : 1 800 363-6600

Bell
des gens de parole^{MC}